

Divion, le 03 février 2025

## DECISION DU MAIRE N°2025-008

**Objet : Avenant n°1 au marché « Exploitation des installations de chauffage »**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par loi n°82 623 du 22 juillet 1982,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2024, reçue en Sous-Préfecture le 16 décembre 2024 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiant les délibérations du 26 mai 2020 et 27 septembre 2024.

**VU** la décision n°2024-045 du 24 mai 2024 qui attribue le marché d'exploitation et d'entretien de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à la société **ENGIE SOLUTIONS** domiciliée 10 avenue de l'Horizon à **VILLENEUVE D'ASCQ (59651)**,

**VU** la nécessité de rédiger un avenant afin d'ajouter au P3 les travaux à l'école maternelle Romain Rolland, pour un montant total de 32 526,00 € HT, soit 39 031,20 € TTC,

### **DECIDE**

**Article 1** : de signer l'avenant n°1 pour le marché d'exploitation et d'entretien de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire avec la société **ENGIE SOLUTIONS** domiciliée 10 avenue de l'Horizon à **VILLENEUVE D'ASCQ (59651)** pour le montant suivant : 32 526,00 € HT (trente deux mille cinq cent vingt-six euros hors taxes).

**Article 2** : Sur présentation de facture, la ville de Divion s'engage à verser le règlement à la fin de la prestation par mandat administratif.

**Article 3** : L'expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Béthune, Monsieur le Trésorier de Divion.

.../...

.../...

**Article 4** : Monsieur le Directeur Général des Services de la ville de Divion et Madame la Trésorière de Divion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 5** : Cette décision sera communiquée lors du prochain Conseil Municipal.

**Le Maire,**



**Jacky LEMOINE.**

Transmise au Représentant de l'État le : 3 février 2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Maire soussigné certifie que cet acte, a été affiché à la porte de la mairie le : 3 février 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250203-DH2025\_008-

## AVENANT AU CONTRAT DE MAINTENANCE C195440

Entre les soussignés :

La Société **ARPEGE**,  
13 rue de la Loire – BP 23619  
44236 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE CEDEX  
représentée par son Président, Monsieur Bruno BERTHELEME,

d'une part,

et  
La **MAIRIE DE DIVION**, ci-après désignée "Le Client"  
**SERVICE COMPTABILITÉ**  
**1, RUE PASTEUR**  
**62460 DIVION**

représenté par Monsieur Le Maire, agissant au nom et pour le compte de la collectivité territoriale,

d'autre part,

il a été convenu que les conditions particulières ont été modifiées dans ces termes :

### CONDITIONS PARTICULIERES

Lieu d'installation :

Interlocuteur :  
Téléphone : 03 21 64 55 70

Ajout produits maintenus et coût de la redevance annuelle :

PRODUITS	DATE DE DEPART	MONTANT ANNUEL € HT	MONTANT ANNUEL € TTC
REQUIEM OPUS - Maintenance complémentaire jusqu'à 2 000 emplacements	Le 1 <sup>er</sup> jour du mois suivant la facturation de l'installation	-	-
REQUIEM OPUS Maintenance annuelle Postgre		45,00	54,00

La maintenance globale en 2025 inclut les coûts existants en V5 et les coûts complémentaires liés à la migration en OPUS. A compter du 01/01/2025, les coûts existants en V5 sont réintégrés dans la maintenance globale.

Tous les autres articles du contrat restent inchangés.

Fait en double exemplaire à Saint-Sébastien-sur-Loire.  
Pour ARPEGE  
Le 10 septembre 2024

Pour la MAIRIE DE DIVION

Le 6/10/2025

ARPEGE  
13, Rue de la Loire - CS 23619  
44236 ST SEBASTIEN SUR LOIRE CEDEX  
Tel 09 69 32 19 21  
Direct : 03 21 64 55 70  
Site : www.arpege.fr



Divion, le 4 février 2025

## DECISION DU MAIRE N°2025-009

**Objet : Signature d'un avenant au contrat avec la société « ARPEGE »**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par loi n°82 623 du 22 juillet 1982,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2024, reçue en Sous-Préfecture le 16 décembre 2024 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiant les délibérations du 26 mai 2020 et 27 septembre 2024.

**VU** la décision n°2019-052 relatif à la signature de contrat de maintenance avec la société ARPEGE

Le contrat de maintenance précédemment signé avec la société « ARPEGE » C195440 ayant évolué, il s'avère donc nécessaire de signer un avenant à ce contrat intégrant l'évolution de la version 5 vers Requiem OPUS.

La maintenance globale en 2025 inclut les coûts existants en V5 et les coûts complémentaires liés à la migration en OPUS.

A compter du 01/01/2025, les coûts existants en V5 sont réintégrés dans la maintenance globale.

Au vu des motifs susmentionnés, Monsieur le Maire :

**DECIDE**

**Article 1** : De signer avec la société « ARPEGE » un avenant au contrat.

**Article 2** : De régler à la société « ARPEGE », les montants liés aux factures émises par cette même société dans ce cadre pour un montant TTC de 54 € (Cinquante quatre euros).

**Article 3** : L'expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béthune, Monsieur le Trésorier de Divion.

REÇU EN PREFECTURE  
le 04/02/2025  
Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250204-DH2025\_009-

**Article 4** : Monsieur le Coordonnateur Général des Services de la ville de Divion et Monsieur le Trésorier de Divion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 5** : Cette décision sera communiquée lors du prochain Conseil Municipal.

Le Maire,



**Jacky LEMOINE.**

Transmise au Représentant de l'État le : 4 février 2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Maire soussigné certifie que cet acte, a été affiché à la porte de la mairie le : 4 février 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 04/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250204-DH2025\_009-

Divion, le 17 février 2025

## DECISION DU MAIRE N°2025-010

**Objet : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) avec la Société De Conseil en Télécom « S.D.C.T. »**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par loi n°82 623 du 22 juillet 1982,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2024, reçue en Sous-Préfecture le 16 décembre 2024 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiant les délibérations du 26 mai 2020 et 27 septembre 2024.

Dans le cadre du renouvellement du marché de télécommunications, il est souhaité un accompagnement pour la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Le périmètre de cette mission est constitué de :

- La téléphonie fixe
- La téléphonie mobile
- Les accès internet

La mission consistera notamment à :

- L'analyse de l'existant
- Le choix d'un scénario d'évolution
- La rédaction des pièces de marché
- Le suivi de la consultation
- L'analyse des offres
- La présentation du rapport à la commission
- Les réunions intermédiaires

Le montant de cette prestation est décomposée comme suit :

- **Phase préparatoire**
- **Phase 1** : Analyse de l'existant et définition des besoins
- **Phase 2** : Assistance à la migration à travers la centrale d'achat
- **Phase 3** : Assistance à la mise en place et l'exécution du ou des bon de commandes

.../...

.../...

Le montant total de cette prestation s'élève à **4500,00 € TTC (quatre mille cinq cent euros Toutes Taxes Comprises)**.

Au vu des motifs susmentionnés, Monsieur le Maire :

**DECIDE**

**Article 1** : De signer l'ensemble des documents afférents à cette mission, avec la « SDCT ».

**Article 2** : De régler à la société « SDCT », la somme de 4 500,00 € TTC (quatre mille cinq cent euros Toutes Taxes Comprises) comme suit :

- 50 % à l'issue de la phase préparatoire,
- 50 % à l'issue des phases 1 – 2 et 3.

**Article 3** : L'expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béthune, Monsieur le Trésorier de Divion.

**Article 4** : Monsieur le Coordinateur Général des Services de la ville de Divion et Monsieur le Trésorier de Divion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 5** : Cette décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion.

Le Maire,



**Jacky LEMOINE.**

Transmise au Représentant de l'État le : 10 février 2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Maire soussigné certifie que cet acte, a été affiché à la porte de la mairie le : 10 février 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 10/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250210-DH2025\_010-

# **Ville de Divion**

## **MISSION D'ASSISTANCE A LA PASSATION DES MARCHES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS.**

### **RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DE TELEPHONIE/INTERNET/FIBRE**

## **MÉMOIRE TECHNIQUE ET FINANCIER**

## SOMMAIRE

1-	Présentation de SDCT .....	4
1.1	Qui sommes nous ? .....	4
1.2	Un Cabinet indépendant .....	4
1.3	SDCT en chiffres.....	5
2-	Nos Compétences.....	6
2.1	Domaines d'expertises .....	6
2.2	Compétences .....	6
2.3	Stratégie et organisation .....	7
2.4	Usages et innovations .....	7
2.5	Stratégie et organisation .....	7
2.6	Nos domaines d'Interventions .....	7
2.7	Moyens de l'entreprise.....	8
3-	Compréhension de vos besoins, et de vos enjeux .....	9
4-	La conduite de projet .....	10
4.1	Organisation .....	10
4.2	Méthodologie .....	11
4.3	Organisation des missions .....	12
4.4	Identification des Acteurs du Projet.....	12
4.5	Equipe de projet SDCT .....	13
4.6	Espace projet .....	14
4.7	Les rôles des intervenants .....	14
5-	Contenu de la mission .....	15
5.1.	Réunion de lancement .....	15
5.2.	Phase 1 : Audit et analyse des besoins .....	19
5.3.	Phase 2 : Élaboration du DCE .....	19
5.4.	Phase 3 : Analyse des offres .....	21
6-	Décomposition tarifaire dans le cadre de la mission .....	23
6.1.	Devis .....	23
6.2.	Modalités de règlement .....	24
7-	Délais de chaque phase .....	24

8- Pourquoi choisir SDCT ?.....	25
9- Curriculum vitae des intervenants .....	27
Quelques références : .....	42
Quelques témoignages clients .....	50

## 1. Présentation de SDCT

### 1.1 Qui sommes-nous ?

**SDCT est un cabinet conseil créé en 2006 et situé à La Madeleine (59110).**

SDCT est un cabinet indépendant : le capital est détenu à 100% par les membres associés de SDCT. Donc parfaitement neutre pour vous accompagner dans tous vos besoins en Réseaux et Télécommunications.

Une équipe de **7 consultants et un juriste.**



**Des années d'expérience** chez différents opérateurs fixes et mobiles, intégrateurs ainsi que des expériences de suivi de réalisations au sein de cabinets d'ingénierie.

#### **5 axes de développement :**

- Santé
- Collectivités
- Bailleurs Sociaux
- Grandes Entreprises
- Centrale et groupement d'achat

SDCT dispose d'une forte expertise sur le montage et l'utilisation de centrales ou de groupement d'achat.

Nous sommes attributaire du marché SIPPAREC (volet TELECOM), CAIH, nous avons réalisé les marchés des centrales d'achat de la MEL, CUD, du syndicat fibre 59/62 ,somme numérique , de nombreux groupements de commandes (CARCT - Château-Thierry, Communauté Urbaine d'Arras, Ardennes métropole, Saint Quentin, Valenciennes, ...), administrations et ministères., Connaissons les nouvelles centrales d'achats pour lesquelles nous participons : Canut, Ugap, etc.

## 1.2 Un Cabinet indépendant

- **SDCT est un cabinet indépendant**

Le capital est détenu à 100% par les membres associés de SDCT. Donc parfaitement neutre pour vous accompagner dans tous vos besoins en Réseaux, Télécommunications et Sûreté. SDCT, n'a aucun lien juridique ou économique avec les opérateurs de télécommunications et leurs distributeurs.

SDCT, n'a aucun lien juridique ou économique avec les constructeurs d'équipements, les intégrateurs de solution et leurs distributeurs

SDCT n'a aucun intérêt ou accord commerciaux sur les produits ou services distribués par les opérateurs, intégrateurs et leurs distributeurs

**SDCT est complètement indépendante** de toute entreprise ou société quel que soit le secteur d'activités de celle-ci.

SDCT n'a aucun intérêt personnel, professionnel ou financier commun avec les sociétés susceptibles de pouvoir répondre aux marchés de services ou de fourniture informatiques et de télécommunications.

- **Membre actif de la FFSCN : Fédération Française des Sociétés de Conseil en Numérique**



Dans le cadre des FFSCN, SDCT est signataire d'une charte de déontologie, d'éthique et d'intégrité des professions, garantissant son indépendance et gage de qualité des prestations fournies.

La FFSCN a pour objet d'assurer la promotion et la défense des intérêts moraux et professionnels de ses membres et des professions, développer une réflexion sur l'évolution du métier de consultant et sur le secteur des technologies de l'information et des communications, être un interlocuteur face aux autres acteurs du secteur.

- **Membre de l'Association Nationale de la vidéoprotection (AN2V)**



Pourquoi participer aux travaux de l'AN2V ?

- Parce que notre association se doit de faire travailler ensemble tous ceux qui s'intéressent aux nouvelles technologies de la sécurité globale, utilisateurs publics comme privés,
- Parce que l'AN2V, reconnue comme un lieu neutre et ouvert d'échange depuis 2004, cherche à mutualiser toutes les connaissances et les bonnes pratiques dans ces domaines,
- Parce qu'il est important de sortir de nos cadres quotidiens afin de mieux connaître les professions connexes.
- Parce que la convergence des forces de terrain et des technologies doit devenir une réalité.

L'AN2V réunit plus de 135 acteurs technologiques et 3 000 utilisateurs publics et privés. L'AN2V est aussi un lien d'échanges permettant de bénéficier de retours d'expériences très utiles dans les conseils que nous pouvons apporter.

**Labélisé VERIQUALIS par LesPlaces Tertiaires soutenues par la CCI Grand Lille Hauts de France, la Région Hauts-de-France et la Métropole Européenne de Lille.**



un label porté par



**Le cadre d'action des Places Tertiaires, concerne les activités de conseil et d'expertise.** Son intervention s'étend sur la région Hauts-de-France.

**SDCT certifié Vériqualis**, <https://veriqualis.fr> en lançant ce label, Les Places Tertiaires (CCI) renforcent son engagement auprès de cette profession en y associant **le soutien des entreprises utilisatrices** de conseil. Le label offre une forme de reconnaissance pour les prestataires par l'intermédiaire de leurs entreprises clientes. Le référencement sur notre plateforme assure une **visibilité** aux labellisés dans le but de renforcer le tiers de confiance.

Parce que le conseil est un levier de création de valeur vitale pour toutes les entreprises ! Innover, gagner en efficacité, améliorer sa performance et sa gouvernance... quelle que soit sa taille et son activité, quelle entreprise ne vise pas ces objectifs ?



- Confidentialité

SDCT s'engage :

- À ne pas divulguer auprès de tierces parties des informations communiquées par ses clients dans le cadre de ses missions
- A prendre les mesures nécessaires auprès de ses collaborateurs, à des fins de non-divulgaration des informations dites confidentielles auprès de tierce partie
- À ne pas reproduire des informations dites confidentielles, sauf accord du client
- Au retour, ou la destruction de ces informations sur simple demande du client
- A ne pas profiter ou faire profiter du contenu de ces informations

### 1.3 SDCT en chiffres

#### Plus de 500 Clients :

Nombre de dossiers traités depuis la création : plus de **1200**.

Pourcentage de dossiers ayant permis la réalisation des projets : **100 %** .

100% de nos préconisations suivies par les commissions d'appel d'offres.

Moyenne des gains obtenus par nos clients dans l'optimisation des moyens télécoms : **26 % à 44 % sur le budget.**



**Un chiffre d'affaire en hausse de + 30% en moyenne sur les 5 dernières années**

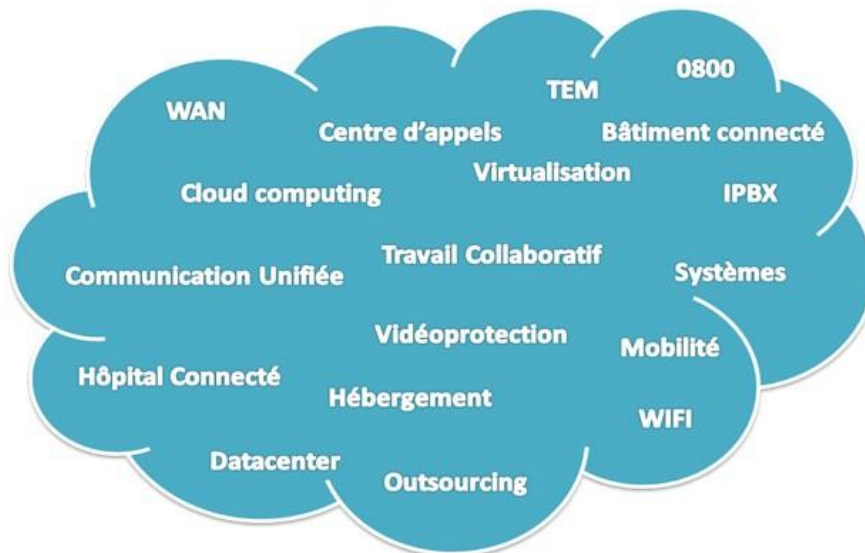
Une croissance maîtrisée afin de continuer à garantir à nos clients la même qualité.

**Nos clients sont nos meilleurs ambassadeurs !**

## 2. Nos Compétences



### Compétences



## Stratégie et organisation

- Schéma Directeur
- Gestion de projet
- Dossier et suivi de consultation
- Cahier de recette
- Spécifications
- Expertise
- Formation (SDCT est formateur CNFPT)
- CNIL et Charte Informatique

## Usages et innovations

- Bâtiment intelligent
- Hôpital du Futur
- Internet Social
- Portail de services
- Monétique sur IP
- Vidéoprotection et sureté sur IP
- Ville Numérique / Smart City / IoT

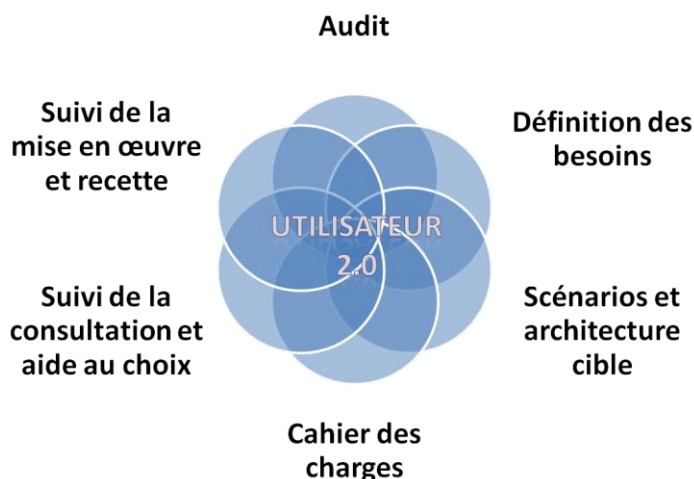
## Stratégie et organisation

- Audit
- Schéma Directeur
- Gestion de projet
- Dossier et suivi de consultation
- Cahier de recette
- Spécifications
- Expertise
- Formation
- CNIL et Charte Informatique

## Nos domaines d'Interventions

- Audit (analyse de l'existant et définition des besoins).
- Étude de faisabilité
- Schéma Directeur
- Réalisation d'une architecture cible
- Mesure des Impacts techniques, financières et d'exploitation.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage, rédaction d'appel d'offres, suivi des consultations,
- Analyse des réponses, sélection des prestataires (opérateurs, intégrateurs, constructeurs, hébergeurs, gestionnaires d'infrastructures d'accueil).
- Suivi des mises en œuvre, réception
- Aide à la réalisation des projets TIC
- Formations sur les différents domaines.





## Moyens de l'entreprise

Outre sa méthodologie et ses moyens humains, SDCT met à disposition de ses clients des outils et une organisation adaptés aux différents types de projet :

- SDCT a implémenté la solution Microsoft Office 365 qui permettra à chaque consultant de disposer pour ses projets d'outils de partage et de collaboration, ainsi que des logiciels spécifiques :
  - Teams
  - OneDrive (Partage de fichiers en lignes)
  - SharePoint
  - Logiciels Autocad, Visio, Acrobat Pro.
- À la demande, possibilité de créer un espace de partage sécurisé qui permet d'échanger facilement des documents et d'avoir les versions de documents toujours à jour, ainsi qu'une bonne traçabilité et un archivage facilité à l'issue des missions.
- Les rendus de chaque étape sont présentés au comité de pilotage, à l'aide d'un vidéo projecteur.
- Chaque consultant dispose d'un PC portable de dernière génération équipé des suites logicielles Microsoft Office 365 et d'un antivirus à jour (McAfee, Trend antivirus)
- Chaque consultant est équipé d'une imprimante couleur A4/A3.
- Chaque consultant dispose également d'un appareil photo numérique haute définition permettant de figer les recensements lors des phases d'audit.
- SDCT dispose d'outils de mesure de performance et de qualité des réseaux GSM (3 à 5G), SDCT intervient également sur des missions d'expertises en cas de défaillance d'opérateurs.
- SDCT a la capacité de réaliser pour ses clients des mesures sur les différents réseaux LAN, WAN, Internet, WIFI, DECT, ETC...
- SDCT est certifiée par : AVAYA, Mitel, Cisco, Alcatel. **Les consultants SDCT sont tous certifiés par les constructeurs et opérateurs et, de ce fait, connaissent parfaitement le marché des télécommunications.**
- Des appareils de mesure et outils d'analyse peuvent être mis en œuvre, lors des phases d'audit, pour analyser les flux et le dimensionnement des liaisons (testeur de câble, analyseur de réseau).
- Des équipements de protection individuelle dans le cadre des visites : chaussures de sécurité, casques, vêtements à haute visibilité.

### 3. Compréhension de vos besoins et de vos enjeux

Les télécommunications et la téléphonie d'entreprise étant en constante évolution, La Ville de Divion souhaite être accompagnée par une société spécialisée dans le domaine et ayant une très bonne connaissance de l'offre pour effectuer :

- Un audit complet de toutes les solutions en place d'un point de vue technique et financier, de vos accès Internet, accès Wan, téléphonie fixe (T0, SDA, Lignes analogiques -> arrêt du cuivre et migration IP et FO), téléphonie mobile .
- Un état de l'art des moyens de communication (télécoms téléphonie fixe, mobile, MTM Machine to Machine), MDM (Mobile Device Management), les liaisons data, l'arrivée des solutions fibre, l'arrêt du RTC, FTTH(O), DSP etc. les liaisons Internet.
- L'optimisation du parc (suppression des options inutiles ou redondantes, des services inutiles et des lignes « onéreuses » sans raisons, etc.
- Le scénario complet de rénovation des moyens télécoms (phasage sur plusieurs années).
- **L'assistance pour des choix adaptés et la consultation pour les différents marchés (fixe, Mobile, accès Internet).**

La mission d'expertise attendue est donc d'entreprendre une démarche méthodologique qui permettra d'aboutir d'une part à l'élaboration d'un schéma directeur des moyens de communication, d'autre part à une consultation pour le renouvellement des tous les marchés télécoms et leur mise en œuvre.

En effet, avec l'évolution des matériels et des solutions techniques, se pose un certain nombre de questions sur les plans technologiques, fonctionnel et financier.

- SIP ou pas SIP ? (Remplacement des accès traditionnels / arrêt du RTC )
- L'état de l'art dans le domaine des Télécoms ?
- Quelles fonctionnalités nouvelles apporteront une plus-value ?
- Quels investissements financiers ?
- Quelles compétences ?
- Impacts organisationnels ?
- ...

Autant de questions auxquelles la mission de SDCT devra vous aider à répondre, afin de vous permettre de vous prononcer et de faire des choix techniques en toute connaissance de cause.

**L'objet de cette étude est donc de mesurer les impacts et les risques et de définir la solution idoine pour la Ville de Divion selon les aspects techniques, financiers, opérationnels et en répondant aux attentes des utilisateurs.**

**La mission se concentrera également sur la migration des lignes cuivres (RTC), vers les solutions de demain afin d'anticiper l'arrêt des technologies sur support cuivre. Le but est de recenser les lignes, l'utilisation et de proposer une alternative pérenne.**

Nous présentons dans ce document l'offre détaillée proposée par SDCT

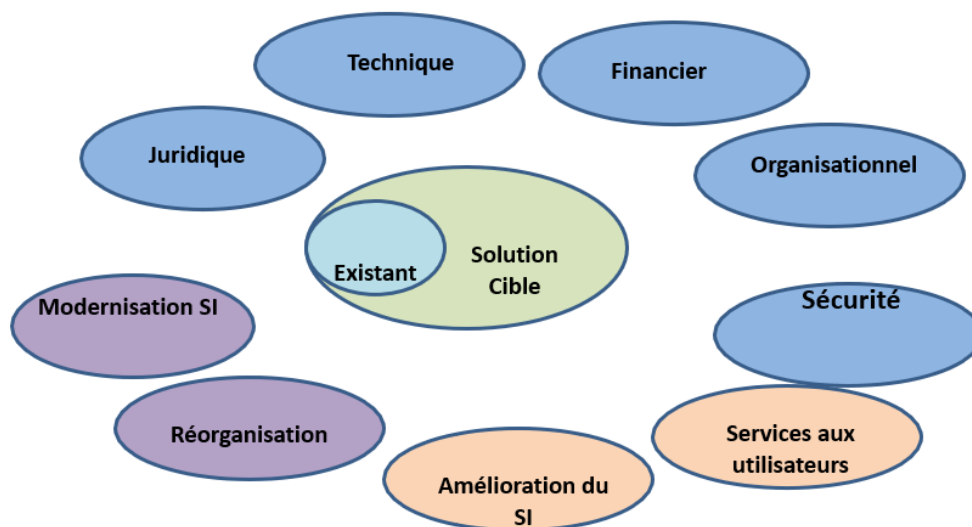
- Les prés requis
- Les contenus et objectifs
- Les livrables associés
- La méthodologie et les différentes étapes
- Le planning prévisionnel de réalisation
- Le devis détaillé

Vous trouverez également :

- La présentation de la société
- Les Curriculum Vitae de l'équipe SDCT
- Nos références récentes

## 4. La conduite de projet

### 4.1 Organisation



Le projet d'évolution de la Ville de Divion est un projet complexe, car il s'agit d'un outil en exploitation. Sa modification devra donc être envisagée dans ce contexte et traitée avec la plus grande transparence vis-à-vis des utilisateurs.

#### **Un existant**

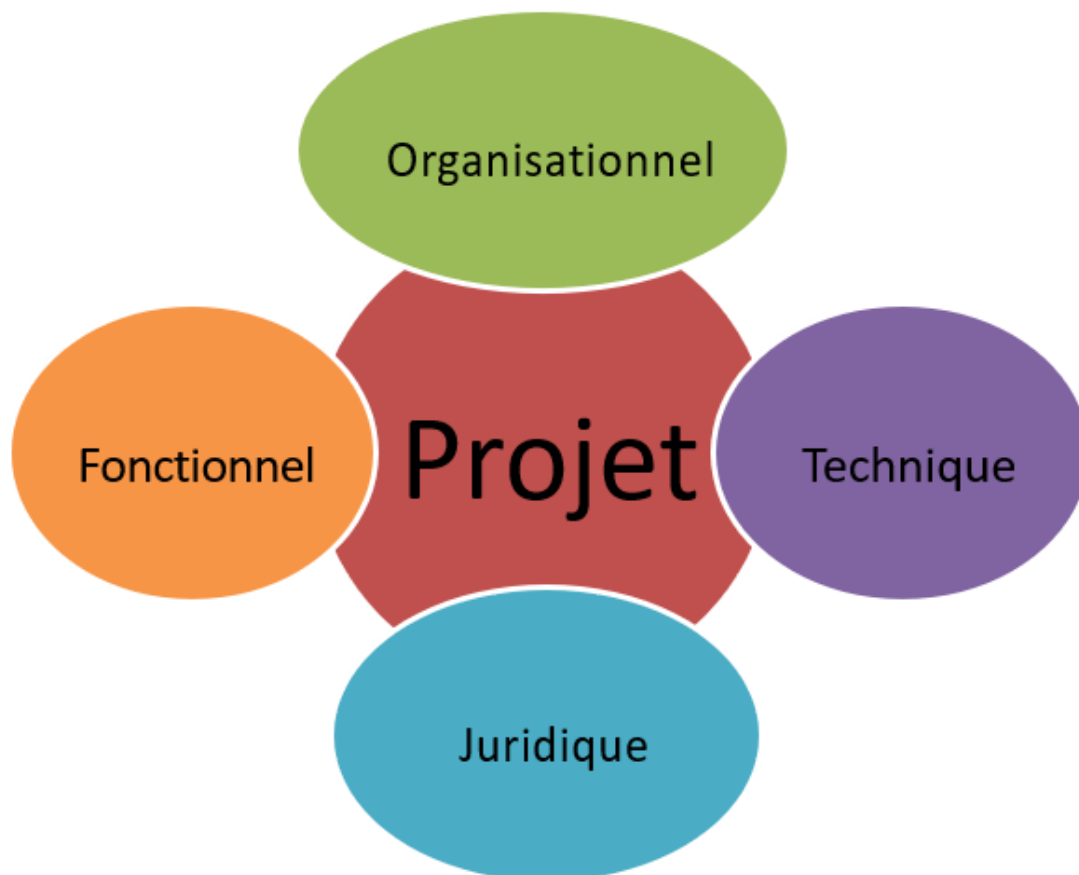
La solution à envisager doit notamment prendre en compte les contraintes de la Ville de Divion :

- Les équipements et solutions en place (T0, T2, Trunk SIP, lignes téléphoniques, Ponts Radio, etc).
- Les accès Internet (ADSL (migration vers FFTH), FTTH, FO)
- Les accès Wan (MPLS)
- La possibilité ou non de pouvoir réutiliser une partie des terminaux existants.
- Les besoins de mobilité et d'accès Data Mobiles

La définition de la solution cible doit donc être abordée en fonction de cet existant et des habitudes des différents acteurs/utilisateurs de ces services, **des objectifs de services aux utilisateurs** et d'amélioration du SI.

Chacun de ces objectifs à des priorités et des besoins qui peuvent être disjoints.

Chacun de ces éléments va interagir avec le projet.



Une méthodologie rigoureuse permettant de faire aboutir des projets en impliquant chaque acteur.

**Pour réussir le projet** SDCT place les utilisateurs au cœur de la réflexion !

#### 4.2 Organisation des missions

**Au début de chaque mission, SDCT organise une réunion de lancement. Celle-ci a pour objectif de**

- Présenter l'organisation et les ressources associées
- Organiser les Comités de Pilotage et Comité Technique
- Définir et valider le calendrier prévisionnel
- Définir les phases d'avancement
- Définir les instances de validation pour chaque phase
- Définir la fréquence des points d'avancements
- Le Plan d'actions
- Planifier de la prochaine réunion

- Comité de pilotage
  - Donneur d'ordre du projet, décision finale sur la solution proposée par la Direction de Projet
  - Validation de la solution proposée aux niveaux budgétaire et stratégique
  - Prend les décisions de fin de phases
  - Représentatif des principaux intéressés
  - Vision globale du projet
- Comité Technique
  - Validation des éléments techniques du projet
  - Vision du détail du projet

### 4.3 Identification des Acteurs du Projet

#### ☑ **Les acteurs stratégiques**

- Les instances de décision : directeur de projet (pilote stratégique), comité de décision, comité de pilotage
- Les instances consultatives : comité d'orientation, groupes de consultation, comités d'usagers...
- Le défenseur du projet

#### ☑ **Les acteurs opérationnels**

- L'équipe projet
- Les experts internes à associer
- Les sous-traitants et autres partenaires externes (fournisseurs)
- Les secteurs concernés
- Les clients et utilisateurs
- Les relais internes (promoteurs)
- La hiérarchie...

#### ☑ **Les acteurs indirectement impliqués**

- Les " prêteurs de ressources " : services mettant à disposition des personnes à temps partiel ou à temps plein sur le projet
- Les alliés potentiels
- Les opposants potentiels
- Les réseaux informels
- Les instances de représentation du personnel

### 4.4 Méthodologie

Notre démarche est avant tout pragmatique et objective.

Elle est basée sur la méthodologie de gestion de projet complexe et sur le retour d'expérience sur les projets similaires menés par les consultants de l'équipe SDCT.

Les grandes étapes de la démarche sont

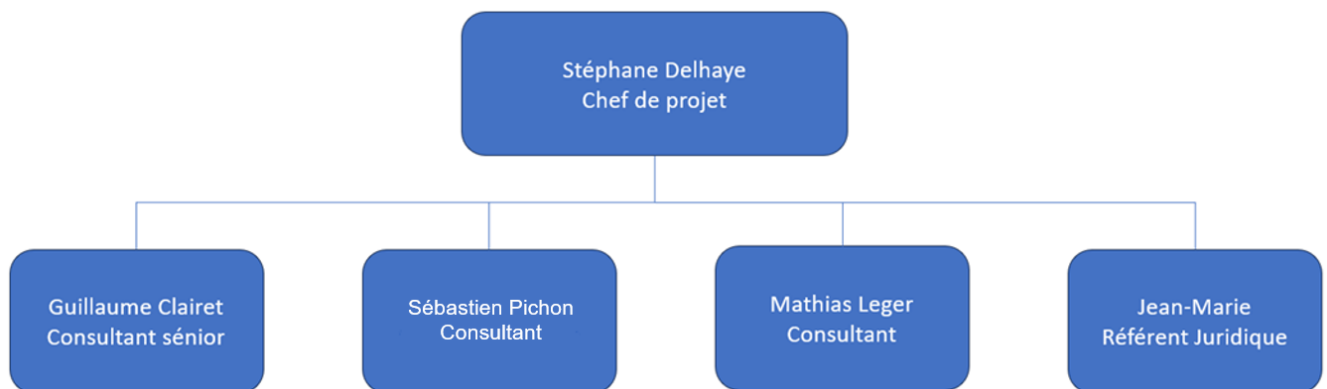
- Conception
- Formulation
- Analyse
- Décision
- Mise en œuvre
- Transition à l'opérationnel
- Rapports et feed-back
- Post évaluation

A chaque étape, le projet sera abordé selon les angles stratégiques, techniques, économiques, fonctionnels, juridiques et organisationnels.

#### 4.5 Equipe de projet SDCT

SDCT a réuni une équipe alliant plusieurs compétences et plusieurs expériences permettant d'offrir à la ville de Divion la meilleure vision possible des solutions du marché et la plus grande expertise dans chacun des domaines abordés par le Projet.

**Notre équipe dispose ainsi des compétences indispensables pour aborder sereinement votre Projet : Télécoms, Réseaux, Téléphonie, Organisation et Pilotage de Projet, rédaction des pièces de marchés publics /nouvelle ordonnance, objet connectés, Smartcity, vidéo protection.**



En choisissant SDCT, vous bénéficierez de l'expérience de toute l'équipe.

Chacun des documents produits est vérifié. Chaque membre de l'équipe aura ainsi la connaissance complète de votre dossier

Ce mode de fonctionnement nous permet de vous garantir une meilleure réactivité et une très bonne gestion des délais.

#### 4.6 Espace projet

SDCT a implémenté la solution Microsoft Office 365 qui permettra à chaque Consultant de disposer pour ses projets d'outils de partage et de collaboration

- Teams
- OneDrive
- SharePoint

A votre demande, nous créerons un espace de partage sécurisé avec la ville ce qui permettra d'échanger facilement des documents et d'avoir les versions de document toujours à jour, ainsi qu'une bonne traçabilité et un archivage facilité à l'issu de la mission.

#### 4.7 Les rôles des intervenants

➔ **Stéphane DELHAYE**, Directeur de SDCT, Chef de Projet  
(cf *Curriculum vitae des intervenants*)

Le Chef de Projet aura pour rôle de Planifier, Organiser, Documenter et Anticiper les risques

- Définir l'organisation en collaboration avec la communauté de communes
- Animer les Comités de Pilotages
- Animer les Comités techniques
- Analyse et gérer les risques
- Veiller au respect des délais
- Définir et suivre les plans d'actions
- Rédiger les Comptes Rendus de chaque réunion
- Rédaction des plans d'entretiens
- Rédaction du plan d'action permettant le suivi de l'avancement du projet

#### Partie Organisationnel, technique :

##### **Partie Fonctionnelle, Organisationnelle, Technique.**

Stephane Delhaye Directeur de projet SDCT, Mathias Leger, Sebastien Pichon qui intègre SDCT au 02/01/2025 (20 ans d'expérience en réseau et télécommunication) , Consultants Séniors, Guillaume Clairet Consultants Expert (cf. Curriculum vitae des intervenants)

Nicolas STIEVENARD : interviendra sur la partie analyse financière des factures sous la responsabilité de Stephane Delhaye qui assurera la partie analyse technique, Nicolas a réalisé de nombreux audit de ce type sur tous types de structures (communauté d'agglomération d'Arras, fibre 59/62, Agglomération de Valenciennes, Soginorpa, MEL,)

Mathias Leger qui intervient (entre autres) auprès des différents clients (Ville de Dunkerque, VNF, espace habitat, etc...), il est en contact régulier avec les opérateurs et intégrateurs, il rédige régulièrement des documents sur l'état de l'art des télécommunications pour différents institutions (les conseils Régionaux et départementaux, etc. Que vous trouverez également dans la liste de nos références), il vous présentera sa vision du futur marché de BIOPATH Laboratoires, il réalisera le benchmark des offres constructeurs et intégrateurs.

Guillaume Clairet : Consultant senior, interviendra sur les sujets tels Tsip , sécurité, SD-WAN , (il a réalisé ce type de missions auprès de client tels que CA de St Quentin, de Compiègne, VNF, Partenord habitat CUD, etc..).

Stephane et Guillaume réaliseront le dossier de consultation des entreprises qui sera validé avant envoi à la ville de DIVION Laboratoires par Jean Marie (réfèrent juridique), .

Stephane et Mathias analyserons les offres et une troisième lecture sera réalisée par Guillaume.

Stephane participera à la mise au point du marché en présence du (ou des) intégrateur(s) retenu(s) en fonction de l'allotissement (ou des différents marchés) qui sera défini à l'issue de la phase d'audit et des résultats de l'analyse des offres.

Mathias sous la responsabilité de Stephane contrôlera les factures du nouveau marché et s'assurera de l'obtention des résultats escomptés et annoncés dès la phase d'audit (performance technique et financière).

## 5. Contenu de la mission

L'équipe SDCT propose de vous accompagner tout au long de votre projet.

**La mission d'assistance doit s'effectuer en 4 phases dans le cas d'une procédure classique (DCE) :**

1. Analyse de l'existant et des besoins, et définition des scénarios d'évolutions
2. Assistance à l'écriture du dossier de consultation des entreprises
3. Assistance à la mise concurrence et à l'analyse des offres
4. Assistance à la mise en place et l'exécution du (des) marché(s)

**Dans le cas d'une procédure via une centrale d'achat, la mission se découpe de cette façon :**

1. Analyse de l'existant et des besoins, et définition des scénarios d'évolutions
2. Assistance à la migration à travers la centrale d'achat
3. Assistance à la mise en place et l'exécution du (des) bon(s) de commande

De manière générale, une attention particulière sera portée à l'arrêt annoncé des différentes technologies et services de télécommunications utilisés sur le parc de la ville (Arrêt RTC, Numéris, ...) et à son impact sur les scénarios proposés.

A ce titre, l'étude devra permettre d'identifier les usages et technologies menacés de rupture et proposer des alternatives techniques et/ou des stratégies de migration vers des solutions cibles visant une pérennité de 5 à 10 ans.

### 5.1 Procédure classique DCE

## Phase 1 : Analyse de l'existant et des besoins :

### Pré requis

Au préalable, fourniture par la ville de Divion de l'ensemble des éléments permettant le recensement des éléments existants, notamment fourniture des schémas des solutions en place (LAN, WAN, Téléphonie).

- Fourniture des factures des services en place
- Fourniture de l'accès aux extranets proposés par les prestataires actuels
- Les éléments des offres des anciens marchés

### Recensement de l'existant

A l'aide des éléments transmis par la ville, un premier recensement des solutions en place sera transmis et permettra d'auditer les solutions pérennes ou non (arrêt du RTC).

### Descriptif des systèmes et réseaux en place

A l'aide des éléments transmis par la ville, SDCT définira une vision sur l'architecture téléphonique et les possibles scénarios d'optimisation de même pour des différents sites. Ainsi que de nouvelles solutions de sécurisation pour pallier à l'arrêt du RTC.

### Analyse de la facturation des différents opérateurs

A l'aide des éléments transmis par la ville, SDCT présentera une synthèse des factures sur les offres d'accès de téléphonie fixe, mobile Wan et internet.

### Analyse des évolutions techniques

A l'aide des contrats de maintenance et des visites sur site, SDCT aura une vision sur l'existant, les évolutions en cours et les projets à venir. Ceci afin de proposer et d'intégrer les besoins dans le cadre de la consultation mais aussi de préciser et d'indiquer les impacts liés à l'arrêt du réseau cuivre qui va fortement impacter les accès en place et proposer des préconisations aux équipes de la ville.

### Benchmark

Nos consultants connaissent très bien les offres des principaux acteurs du marché et vous proposeront une présentation complète de l'état de l'art.

**SDCT réalisera un benchmark des tarifs et offres des différentes centrales du marché national et des résultats des appels d'offres ces derniers mois.**

Après avoir abordé le projet selon les angles stratégiques, techniques, économiques, fonctionnels, juridiques et organisationnels, SDCT réalisera les différents scénarii possibles de mise en œuvre.

SDCT proposera plusieurs scénarii différents permettant d'atteindre les objectifs fixés dans les étapes précédentes.

Ces scénarii tiendront compte de l'ensemble des contraintes déterminées et notamment :

- Des définitions des évolutions et migrations, le cas échéant,
- Des mesures de l'impact des solutions sur l'environnement existant (technique, économique, organisationnel),
- De l'évaluation des investissements et des coûts d'exploitation attendus suite à la mise en place de ces solutions techniques,
- Le phasage possible du déploiement de ces solutions et des différents prestataires possibles (résiliations, migrations, etc....) et des contraintes budgétaires.

Chaque scénario donnera une vision de base, une vision à moyen terme et une vision à long terme. Elle permettra une projection en termes d'évolutivité et en termes de services.

SDCT proposera en fonction des besoins et des spécificités de la ville plusieurs allotissements possibles répondant à la typologie de services et de solutions.

Il commentera les allotissements possibles, les contraintes et avantages de chacun d'eux.

**Livrable sur cette phase :**

Rapport de synthèse de l'existant et des besoins, scénariis, allotissement

## Phase 2 : Assistance à la rédaction du dossier de consultation des entreprises:

### Objectifs

- Propositions de critère de choix
- Rédaction de l'ensemble des documents constitutifs du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :
  - Règlement de la consultation ;
  - Acte d'engagement ;
  - C.C.A.P. ;
  - C.C.T.P. ;
  - Bordereau de prix ;
  - cadre de détail estimatif.

Les pièces administratives seront vérifiées par le service des marchés de la ville

### Propositions de critère de choix

Présentation au Comité de Pilotage des différents scénarii possibles et sélection des stratégies à mettre en œuvre en fonction des critères retenus.

- Critères Techniques (sécurité, pérennité, évolutivité, continuité de service...)
- Critères Organisationnels (délais, formation, adaptation au changement, mode de mise en œuvre dans le système actuel...)
- Critères financiers (coûts d'investissement et de fonctionnement...)
- Critères de satisfaction des attentes des utilisateurs (fonctionnalités, administration, gestion...)
- Critères de sobriété numérique (achat responsable, économie circulaire, réemploi et recyclage, optimisation des déplacements, ...)

Une réunion permettra de valider l'allotissement cible en tenant compte du code des marchés publics et des contraintes de l'ARCEP (ajustement de prix lié au tarif du service universel, pour lequel il n'y a pas de concurrence, l'article 32 du CCAG-FCS, le CCAP qui prévoira pour les autres lots de communications que l'acheminement du trafic de secours sera pris en charge par l'opérateur de boucle locale aux frais et risques des titulaires des autres lots (cas des présélections par exemple), de l'arrêt du RTC et du cuivre, etc...

### Rédaction du Document de Consultation des Entreprises (DCE) intégrant l'ensemble des pièces techniques et financières

#### Objectif

L'objectif est de rédiger un DCE complet.

Tous les documents y compris les cahiers des charges et autres pièces techniques (questionnaire ou grille de réponse, annexes, BPU, DQE ...) seront réalisés en concertation avec les services concernés.

#### Contenu et méthodologie

Le cahier des charges veillera à prendre en compte les contraintes de l'environnement de la ville et à satisfaire l'ensemble des besoins et demandes évoquées lors des phases précédentes.

### **Sous étape 1**

Une réunion sera organisée afin de valider l'ensemble des éléments constituant le DCE et l'importance accordée pour chacun d'eux par la ville.

L'objectif est de permettre au comité de Pilotage de valider ou non les propositions émises. On peut déjà évoquer à titre d'exemple (ces éléments peuvent varier selon le type de procédure choisie).

Pour le règlement de consultation (en collaboration avec votre cellule achat)

- La forme des consultations
- La durée de chaque marché
- L'autorisation ou non des variantes
- Les conditions de remise des DCE
- Les conditions de remises des offres
- Les critères de jugement des candidatures et des offres
- Les modalités de facturation
- L'organisation des demandes de renseignements complémentaires

Pour le CCAP (en collaboration avec votre cellule achat)

- Les pièces constitutives du marché
- Les modalités et délais d'exécution
- La variation des prix et clause de sauvegarde
- L'établissement des factures
- Opérations de Vérification
- Les délais et pénalités associées

Pour le CCTP (en collaboration avec vos équipes techniques en charge des solutions)

- La présentation de l'existant.
- Le respect des normes
- Le descriptif des solutions cibles
- Les besoins exprimés
- L'implémentation des solutions
- Le planning
- L'organisation
- L'exploitation
- Les SLAs
- Tous les autres points techniques qui auront été mis en avant lors des étapes précédemment décrites dans ce document.

### **Sous étape 2**

Suite à ces validations, SDCT rédigera la première version des documents du Cahier des charges et des autres pièces techniques.

Ces documents seront ensuite proposés à la relecture et corrigés (version 2, 3...).

À l'issue des validations des documents de consultation et en collaboration la ville de Divion, SDCT proposera des critères de jugements des offres en fonction de son expérience mais aussi en tenant compte de l'importance de chacun de ces critères pour l'activité propre à la ville (continuité de service, SLA, GTR etc. ...).

### **Par exemple, quelques critères de jugement des offres**

#### **La qualité Technique**

- Solution Technique proposée en fonction des critères du CCTP
- Solution de migration et d'accompagnement à la mise en service
- Description du suivi de l'exploitation et des procédures de résolutions d'incident
- Conditions de facturation et facilités offertes pour permettre l'analyse et le contrôle des factures
- Modalités de Raccordements
- Planning de mise en œuvre des phases préparatoires
- Délai d'exécutions

#### **Le Coût des prestations**

- Coût des prestations sur la base du devis estimatif
- Coût de mise en œuvre
- Coûts annexes : Services clients, factures détaillées, analyse de trafic, ...

### **Développement durable et sobriété numérique**

#### **Sous étape 3**

Validation définitive du DCE par le Comité de Pilotage.

#### **Livrable**

Pièces du dossier de consultation des entreprises

- Le RC, CCAP et CCTP
- Un questionnaire technique pour analyse rapide
- BPU
- DQE

Fourniture des documents également sous format informatique.

### **Phase 3 : Assistance à la mise concurrence et à l'analyse des offres**

#### **Pré requis**

Critères de jugement des candidatures et des offres définies lors de la phase précédente

Publication du DCE et réception des offres.

Ouverture des plis.

#### **Contenu et Méthodologie**

#### **Suivi de la consultation définitive :**

Suite à la publication de l'appel d'offres par la ville comme décrit au point précédent, SDCT prendra en charge l'accompagnement de la consultation de la façon suivante :

- Suivi de la consultation définitive dans la plus stricte égalité
- Réponses aux questions des soumissionnaires.
- Accompagnement des soumissionnaires durant la phase de consultation.
- Participation à la commission d'appels d'offres.
- Participation au dépouillement des offres.
- Analyse des candidatures
  
- Analyse des offres remises.
- Matrice d'évaluation des offres (notation avec pondération et classement).
- Réunion avec Somme Numérique suite à cette analyse.
- Assistance à la sélection du ou des prestataires qui réaliseront ce projet
- Rédaction du rapport de synthèse qui sera présenté devant la Commission d'Appels d'Offres de la ville
- Aide à la rédaction des courriers de Rejets et notification.
- Mise au point éventuelle avec les prestataires retenus

### **Livrables**

Les livrables relatifs à cette phase seront :

- Un rapport d'analyse des candidatures détaillées incluant les préconisations de choix,
- Un rapport d'analyse des d'offres détaillé incluant les préconisations de choix, les notations et le classement pondéré
- Une matrice d'évaluation
- Un rapport de synthèse (permettant de répondre aux soumissionnaires retenus tout comme à ceux qui ne le seraient pas).

**Garantie qualité : en cas d'appels d'offres infructueux, SDCT relancera la consultation et refera l'analyse sans aucun supplément de prix.**

**À noter, à ce jour, 100% de nos consultations ont été fructueuses.**

**[Phase 4 : Assistance au démarrage du nouveau marché et aux complétudes des bons de commandes. Assistance dans les comités de pilotage pour le déploiement. Analyse des premières factures intégrant la totalité des services.](#)**

**Assistance au démarrage du nouveau marché et aux complétudes des bons de commandes.**

Suite à la notification du (des) soumissionnaire(s), SDCT assistera dans la mise en place des marchés de façon suivante :

- Conduite des réunions de mise au point avec les titulaires (Assistance technique, administrative et juridique)

- Transmission de correction et éventuellement de modifications au prestataire retenu afin d'obtenir une solution techniquement et économiquement intéressante et adaptée aux besoins de la ville.

### **Réunion de lancement avec les prestataires**

Cette phase est primordiale, elle permettra de « prendre en main » le déploiement et de recueillir l'ensemble des éléments :

- Interlocuteurs du projet - Contacts
- Comités de Pilotages
- Format précis des Comptes Rendus
- Contexte et contraintes organisationnelles Objectif

## Organisation

Définition du planning global, étapes et jalons

Organisation des déploiements : interlocuteurs, escalades en cas d'échec d'installation

Validation des facturations : contenu (N° de lot, N° de marché...), adresses de livraison, adresses de facturation, dénomination des produits en conformité avec le BPU

Les procédures de réceptions

Rappels des engagements et des livrables attendus

Organisation du reporting sur l'état d'avancement

Comité de pilotage et compte rendus

## Accompagnement pour la phase de migration d'un ancien prestataire à un nouveau.

Pour l'ensemble des lots, SDCT demandera auprès de chacun des titulaires des précisions et l'expression des jalons dans la phase de déploiement (BUILD) allant de la prise de commande à la livraison.

Le titulaire du lot représentera :

- Son planning prévisionnel
- Ses pré requis en termes de déploiement
- Ses interlocuteurs dédiés à la ville
- Sa grille d'escalade en termes de déploiement
- **Les étapes pour la recette (VA et VSR) qui permettront de s'affranchir des problématiques de migrations (technique et financière (absence de doublon de facture pour un même service,..)) en cas de changement d'opérateur.**
- Son assistance au démarrage
- Les livrables qu'il mettra à disposition
- Le passage en exploitation
- La mise en facturation de ses services

L'objet de cette nouvelle mise au point permettra de redéfinir les phases de déploiement et les accompagnements des titulaires et la mise en facturation.

Afin que SDCT accompagne la ville dans les migrations et définir les différents jalons, ainsi que d'optimiser la mise en facturation pour réduire au mieux la double facturation si les prestations doivent changer d'opérateurs.

## Documents administratifs

Rédaction et gestion des documents administratifs (mandats de portabilité, documents opérateurs...)

Validation par la ville

Arrêts de factures actuelles

## Documenter techniquement le projet

SDCT vous accompagnera également dans la définition des éléments techniques des solutions :

- Topologie
- Services et équipements mis en place
- Plan d'adressage

- Procédure de migration

### **Livrables**

Tableau de bord et comptes rendus de chaque réunion

En cas de défaut : éléments à corriger ainsi que le suivi des résolutions.

Rapport de conformité.

### **Assistance dans les comités de pilotage pour le déploiement.**

#### **Préparation du déploiement**

- Document des prérequis des sites et des formats des fiches de visites des sites
- Documentation des consignes de déploiement
- Préparation et documentation du protocole de recette des sites et éventuellement des procédures de migration
- Définir la gestion des anomalies (rattraper les éventuels retards, re planification...)

#### **Suivi du déploiement**

- Suivi du déploiement via les échanges avec les opérateurs et les comités de pilotage
- Assistance à la gestion des escalades dans le cadre de difficultés de déploiement
- Etablir des tableaux de bord et indicateurs sur l'avancée des déploiements

#### **Exploitation**

- Recueillir et structurer les données, contact local, coordonnées en phase déploiement
- Préparer la procédure de gestion des incidents
- Définir les procédures d'escalade

### **Livrables**

Tableau de bord et comptes rendus de chaque réunion

En cas de défaut : éléments à corriger ainsi que le suivi des résolutions

Rapport de conformité.

### **Analyse des premières factures intégrant la totalité des services.**

#### **Prérequis**

Mise en place des nouveaux marchés.

#### **Contenu et objectifs**

L'objectif de cette étape est de contrôler la concordance des factures avec les solutions retenues et de veiller au bon déroulement du marché sur la première année conformément aux demandes du CCTP.

Transmission des corrections éventuelles au prestataire défaillant, suivi des régularisations. Déclenchement le cas échéant d'une réunion avec l'opérateur et/ou la ville pour mise en œuvre d'un plan d'action.

Cette étape vise à garantir à la ville le bénéfice des avantages techniques et économiques escomptés lors du choix des prestataires et des solutions retenues.

Pour donner suite à l'analyse complète des première facture, SDCT proposera la mise en œuvre d'un tableau de bord permettant une analyse rapide des factures.

Ce tableau de bord sera utilisé par SDCT pour l'analyse des 3 factures suivantes.  
Il permettra à l'issue des missions un contrôle par la ville des autres factures.  
Les factures seront contrôlées dans un délai maximum de 8 jours ouvrés.

### **Livrable**

Rapport d'analyse de la facturation.

## **5.2 Procédure via une centrale d'achat**

### **Phase 1 : Analyse de l'existant et des besoins :**

Identique à la procédure classique.

### **Phase 2 : Assistance à la migration à travers la centrale d'achat**

#### **Prérequis**

Validation de la stratégie globale.

#### **Contenu et objectifs**

L'objectif de cette étape est d'accompagner la ville de DIVION à la commande des liens à travers la centrale d'achat retenue.

#### **Adhésion à la centrale d'achat.**

SDCT présentera à la ville de DIVION, les conditions d'adhésion à la centrale d'achat retenue, et accompagnera la ville pendant la procédure d'adhésion.

#### **Bon de commande.**

SDCT accompagnera la ville de DIVION dans la rédaction des bons de commande et assurera le suivi des bons de commandes à travers la centrale d'achat.

### **Livrable**

Bon de commande

### **Phase 3 : Assistance à la mise en place et l'exécution du (des) bon(s) de commande**

Identique à la phase 4 de la procédure classique.

## 6. Délais de chaque phase et Planning prévisionnel

### Délai de chaque phase dans le cadre d'une procédure classique

Phase	Délais
<b>Phase 1 : Analyse de l'existant et des besoins, élaboration des scénarii, rédaction de l'architecture cible</b> (tranche ferme)	2 semaines
<b>Phase 2 : Rédaction DCE</b> (tranche conditionnelle)	2 semaines
<b>Phase 3 : Analyses des offres et choix</b> (tranche conditionnelle)	1 semaine
<b>Phase 4 : Assistance au suivi de déploiement</b> (tranche conditionnelle)	2 semaines ou plus en fonction du déploiement et de la solution retenue

### Délai de chaque phase dans le cadre d'une procédure via une centrale d'achat

Phase	Délais
<b>Phase 1 : Analyse de l'existant et des besoins, élaboration des scénarii, rédaction de l'architecture cible</b> (tranche ferme)	2 semaines
<b>Phase 2 : Assistance à la migration à travers la centrale d'achat</b> (tranche conditionnelle)	1 semaine
<b>Phase 3 : Assistance au suivi de déploiement</b> (tranche conditionnelle)	1 semaine ou plus en fonction du déploiement et de la solution retenue

SDCT s'engage sur la disponibilité de son équipe pour réaliser la mission

### Planning prévisionnel

Le planning définitif sera validé lors de la réunion de lancement de projet conjointement entre le Groupe de Travail et le Chef de Projet SDCT.

## 7. Décomposition tarifaire

### Budget dans le cadre d'une procédure classique :

	Junior	Senior	Expert	Montant Euros HT
<b>Phase 1 : Analyse de l'existant et préconisations (tranche ferme)</b>	<b>2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	
Audit du parc existant	1,5			2 000,00 €
Analyse des besoins / Etat de l'art		0,5		
Scénarios et définition de l'architecture cible			0,5	
Visite de sites				
Rédaction livrable et présentation	0,5			
<b>Total HT</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>350,00 €</b>	<b>450,00 €</b>	
<b>Phase 2 : Dossier de consultation</b>	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>0</b>	
Rédaction du CCTP, BPU, DQE		0,5		1 350,00 €
Rédaction AE, RC, CCAP	0,5			
Crières de choix, pénalités et matrice		0,5		
Réunion de validation et synthèse		0,5		
<b>Total HT</b>	<b>300,00 €</b>	<b>1 050,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>Phase 3 : Analyse des offres</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>	<b>0</b>	
Suivi de la consultation		0,5		950,00 €
Analyse des candidatures et des offres	0,5			
Réunion de validation et synthèse	0,5			
<b>Total HT</b>	<b>600,00 €</b>	<b>350,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>Phase 4 : Assistance au suivi de déploiement</b>	<b>2,5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Réunion de lancement				1 200,00 €
Validation des documents administratifs	0,5			
Organisation du déploiement	0,5			
Réunion de pilotage	0,5			
Validation et recette	0,5			
Rédaction livrable	0,5			
<b>Total HT</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>0,00€</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>Sous total marché</b>				<b>3 500,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>Junior</b>	<b>Sénior</b>	<b>Expert</b>	<b>Montant Euros HT</b>
	<b>6</b>	<b>2,5</b>	<b>0,5</b>	<b>5 500,00 €</b>

**Montant de la mission tranche ferme : 2 000 € HT**

**Montant total de la mission : 5 500 € HT**

Offre valable 30 jours à compter du 20/01/2024.

Toutes les factures sont payables comptant à 30 jours date de facture.

### Modalité de règlement

SDCT propose les modalités de règlements suivantes :

Mission :

- 50 % au démarrage de la mission
- 50 % de la phase à la fourniture des livrables associés à cette phase

**Budget dans le cadre d'une procédure via centrale d'achat :**

	Junior	Senior	Expert	Montant Euros HT
<b>Phase 1 : Analyse de l'existant et préconisations (tranche ferme)</b>	<b>2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	
Audit du parc existant	1,5			2 000,00 €
Analyse des besoins / Etat de l'art		0,5		
Scénarios et définition de l'architecture cible			0,5	
Visite de sites				
Rédaction livrable et présentation	0,5			
<b>Total HT</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>350,00 €</b>	<b>450,00 €</b>	
<b>Phase 2 : Assistance à la migration à travers la centrale d'achat</b>	<b>2,5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Accompagnement à l'adhésion de la centrale	0,5			1050 €
Accompagnement à la rédaction des bons de commandes	0,5			
Validation des bons de commandes	0,5			
Réunion de validation et synthèse	0,5			
<b>Total HT</b>	<b>1050,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Phase 4 : Assistance au suivi de déploiement</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
Réunion de lancement				700,00 €
Validation des documents administratifs				
Organisation du déploiement				
Réunion de pilotage		0,5		
Validation et recette		0,5		
Rédaction livrable				
<b>Total HT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>700,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>Sous total accompagnement centrale</b>				<b>1 750,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>Junior</b>	<b>Sénior</b>	<b>Expert</b>	<b>Montant Euros HT</b>
	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3 750,00 €</b>

**Montant de la mission tranche ferme : 2000 € HT**

**Montant total de la mission : 3 750 € HT**

Offre valable 30 jours à compter du 20/01/2024.

Toutes les factures sont payables comptant à 30 jours date de facture.

**Modalité de règlement**

SDCT propose les modalités de règlements suivantes :

Mission :

- 50 % au démarrage de la mission
- 50 % de la phase à la fourniture des livrables associés à cette phase

## 8. Pourquoi choisir SDCT ?

---

### La Proximité

**C'est la garantie pour nos clients d'être compris** aussi bien dans leurs enjeux globaux que dans leurs besoins quotidiens

Nous garantissons à la ville de Divion des **délais d'interventions courts et une grande souplesse** dans la gestion du planning.

### La Disponibilité

Nous nous engageons à **affecter en priorité nos ressources** pour répondre aux besoins de la ville.

### La Qualité

**SDCT est forte de ses 20 années d'expériences** dans le domaine des technologies de l'information et des communications.

L'expérience minimum des consultants SDCT est de 10 ans !

Elle possède à la fois la connaissance des Réseaux et celle des Télécommunications ce qui lui permet aujourd'hui d'appréhender tous les aspects des projets de convergence Voix, Données, Images.

Les consultants SDCT possèdent à la fois la compétence Technique des projets réseaux mais aussi des connaissances sur les modalités de la commande publique (CMP, CCAG ...)

### Les Références

SDCT s'inscrit dans la durée avec ses clients. Cela se traduit par la qualité de ses prestations, et des livrables associés.

Nous sommes conscients de la criticité des moyens de communication pour la ville dans l'exercice de leurs missions présentes et à venir.

Nous vous invitons à vérifier la satisfaction de nos clients dont les références vous sont communiquées dans notre réponse et espérons gagner votre confiance.

Le choix de SDCT c'est la garantie de répondre à vos objectifs d'optimisation, d'amélioration des qualités de service avec un interlocuteur ayant la vision de l'état de l'art du marché national et des bénéfices pour la ville.

## Les piliers de SDCT



### Indépendance :

le capital est détenu à 100% par les salariés de SDCT qui est donc parfaitement neutre de tout opérateur, constructeur et intégrateur



### Proximité :

Nous pensons que rien ne remplace le contact direct. Nous privilégions la présence sur site.



### Innovation :

Prendre le meilleur des technologies mais en restant pragmatique



### Qualité :

la satisfaction de nos clients est le meilleur gage de la qualité de nos prestations.

## Une entreprise citoyenne qui :



Favorise le télétravail



Utilise des outils de collaboration



Fait appel à divers modes d'emploi :

Emploi apprentissage, contrat de génération



Bénéficie de collaborateurs fidèles

## Une entreprise active et impliquée :



### Membre actif de la Fédération Française des Sociétés de Conseil en Numérique (FFSCN)

La FFSCN a pour objet d'assurer la promotion et la défense des intérêts moraux et professionnels de ses membres et de la profession ; développer une réflexion sur l'évolution du métier de consultant et sur le secteur des technologies de l'information et de la communication, être un interlocuteur face aux autres acteurs du secteur.



### Membre fondateur et actif du Club IT

Le Club'IT regroupe les professionnels de l'informatique et des télécoms du Nord de la France



### Membre de l'Association Nationale de la Vidéoprotection (AN2V)

L'association a pour but le développement harmonieux des techniques de vidéoprotection et de sûreté, dans l'efficacité des services liés à la sécurité globale des citoyens mais également dans le respect des règles de l'art, de l'éthique et des libertés individuelles. L'AN2V participe régulièrement à des travaux de normalisation, de certification et de façon plus générale à la réflexion sur l'organisation de la vidéoprotection et de la sûreté électronique en général en France, au travers de nombreux partenariats. Elle est régulièrement sollicitée pour apporter son expertise (presse, institutions...).

N° Siret : 504 100 868 00018      RCS 504 100 868 RCS Lille APE : 7120B  
SDCT 34 avenue Saint Maur BP80231 59564 LA MADELEINE cedex  
N° de Tél. : 06 09 64 64 00 /03 20 96 85 40

Courriel : [sdct@sdct-telecom.com](mailto:sdct@sdct-telecom.com)

Pour les dernières actualités, consultez le site de SDCT : <http://www.sdc-telecom.com>

## CV des Intervenants

### Quelques Références récentes

### Quelques témoignages Clients

## 9. Curriculum vitae des intervenants

---

### Stephane D - Directeur - Consultant Expert

#### PROFIL

#### Conseil

34 années d'expérience dans les différents domaines des télécommunications, des réseaux et des Technologies associées

Ingénieur ENIC (Télécom Lille /INT/ IMT :MIN)

Ingénieur CNIF (centre National des ingénieurs et scientifiques de France)

Mastère en Télécommunication

#### Domaines d'activité

- Création, gestion et direction d'entreprise,
- Gestion de projet,
- Expertise technique et formation (TOIP, CRC, Câblage, Wifi, Cloud, opérateurs Télécoms), solution collaborative,
- Etude d'architecture, schéma directeur,
- Gestion des appels d'offres dans le cadre de marchés publics,
- Réponse à appel d'offre, architecture et choix technique,
- Coordination avec les corps de métiers (Architecte, intégrateurs, opérateurs, BTP, etc...),
- Suivi de déploiement, recette des installations, équipements et réseaux.

#### Secteurs d'activité

- Grandes distributions,
- Hôpitaux,
- Collectivités, administrations,
- Enseignement,
- Association,
- Entreprises privées,
- Habitat et bailleurs sociaux,
- Médico-social

#### Compétences clés

- Expertise dans la gestion des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage,
- Expertise TOIP, SD-WAN, WAN, LAN, Wifi, travail collaboratif, télétravail, fin du RTC
- Expertise sur les différents marchés opérateurs télécoms (Wan, fixe, mobile, internet),
- Expertise en solution de secours (PCA/PRA),
- Expertise en solution VDI (Vidéo/Données/images : vidéo protection, terminaux multi media, contrôle d'accès, appel patient, anti-fugues, DATI, CRC, ...)
- Expertise juridique dans le domaine des télécoms (analyses et rapports pour les tribunaux, prud'homme, constat d'huissier, recours, etc.),
- Expertise dans les missions de bâtiments numériques (maintiens de personnes à domiciles, relevés d'équipements et de comptage etc.)
- Expertise dans la gestion du nomadisme (tablette, smartphone, relevé de propriété/caution, dictée numérique etc.)
- Expertise dans la mise en place ou la rénovation des centres de relations clients multi-canaux

## EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

### Depuis 2006 - : Directeur SDCT – consultant senior

**Directeur de SDCT : plus de 400 clients.** (SARL Société De Conseil en Télécoms)

Assure la gestion commerciale et la croissance de la société (une embauche chaque année et une croissance du CA de 20%).

Réalise l'ensemble des missions de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur différents domaines télécoms (Voix fixe et mobile, data et Internet, communication unifiée, PCA/PRA, arrêt du cuivre, centre de relation client, Smart city ...).

### Quelques exemples récents

**MEL** : Réalisation de la centrale d'achat pour tous les moyens télécoms de la MEL et des villes adhérentes,

**SAMU 59** : Réalisation de l'architecture, de l'appel d'offre du suivi et de la recette de Plateforme d'appel (multi canal) du SAMU 59,

**Ville de Dunkerque et communauté Urbaine** : AMO opérateur (centrale d'achat), étude, AMO et suivi de la mise

En place d'une solution de communication unifiée pour la ville et les communes associées (50 sites) et AMO pour le PRA Data, internet et voix,

VNF (voies navigables) AMO complet pour tous les besoins télécoms : WAN, SD WAN, Plateforme multi service

, sécurisation internet, schéma directeur téléphonie 3.0

**Maison et Cité** : schéma directeur télécom complet incluant le télétravail (confinement en 2020) et le centre de contact multi canal

**Villogia** : AMO service triple play Locataire

**Centre Hospitalier de Valenciennes** : AMO câblage et TOIP (architecture, AO, suivi, recette)

**France Télévision** AMO téléphonie mobile et moyen de diffusion (3g/4G) plus de 4000 smartphones et moyens vidéo,

**Eurotunnel** : AMO rénovation téléphonie administrative et de sécurité sur le tunnel

**CH du Cateau** : AMO refonte câblage Fibre et redéploiement DECT

**CH mont St Aignan** : AMO opérateur

### 2000 - 2005 : Cegetel

Ingénieur Technico-Commercial Grandes Entreprises

En support aux équipes commerciales, analyse les besoins des grandes entreprises.

Évalue l'opportunité et la faisabilité de la solution sur le plan technique, financier et en termes d'exploitation sur les différents domaines télécoms : Data (Ethernet/VPN IPMPLS, IPsec, voix sur IP, technologies d'accès, solution intranet/Internet, sécurité), voix fixe, mobile (GSM/ GPRS/UMTS).

Assure la veille technologique et concurrentielle et contribue au développement des offres, suggère de nouvelles applications en fonction des tendances dégagées par le marché et des besoins exprimés par les clients.

### 1998 - 2000 : SFR

#### Ingénieur Radio

Conçoit et déploie le réseau (sous système radio) GSM. Décide de l'implantation des sites Radio (couverture et capacité) en fonction de spécifications marketing et de l'évolution du trafic.

Réalise l'ingénierie de ces sites ainsi que leur intégration au réseau.

### 1994 - 1998 : COFIRA (groupe Vivendi SFR)

#### Ingénieur Responsable Mesures

Dirige une équipe de quatre techniciens.

Planifie, organise et analyse les mesures sur les réseaux GSM et NMT.

Mise en place des mesures sur le réseau GSM.

Chef de projet utilisateur logiciel de cartographie (Arcview/Sic).

### 1991 - 1994 INTERACT SYSTEME

#### Chargé d'étude (bureau d'étude).

Installation de tête de réseaux câblés (France et étranger).

Etude et suivi des travaux dans des hôpitaux, campus, entreprises, collectivités locales pour des réseaux de sonorisation, vidéo HF ou bande de base, data et vidéo-surveillance.

### 1988- 1991 : Région câble (groupe générale des eaux (Vivendi))

#### Technicien de vidéodiffusion (réseaux câblés).

Responsable des campagnes de mesures.

Maintenance tous niveaux des installations (tête de réseaux).

## FORMATION

Ingénieur Télécoms et Réseaux (ENIC/Télécom Lille (IMT)/INT/CNIF et Mastère Télécom)

## LANGUES

Anglais : courant et technique.

## Divers

- Certifié par la CCI Hauts de France (Label Vériqualis)
- Secrétaire et fondateur de l'association Club IT (cette Association se donne pour vocation de constituer un Pôle Professionnel à l'égard des domaines informatique et télécoms. En conséquence, elle a pour objet de faciliter un relationnel et une entraide entre ses membres à raison et dans le cadre de leurs activités professionnelles).
- Membre actif et fondateur (trésorier) de la Fédération Française des Consultant en numérique FFCN.
- Formateur CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) : différents modules sur la conception d'architecture Voix sur IP , le câblage, le wifi, le cloud et la virtualisation.

## Catherine T - Consultant Senior

### PROFIL

#### Conseil

24 années d'expérience dans les télécommunications et les réseaux  
DESS Carrières Technico-Commercial de l'Informatique  
Maîtrise Sciences et Technique Informatique et Telecoms

#### Domaines d'activité

- Analyse et audit des besoins dans les domaines télécoms et réseaux (ToIP, câblage, télécoms, SaaS)
- Préconisations de solutions techniques, réalisation de schéma directeur
- Gestion de projet,
- Gestion des appels d'offres dans le cadre de marchés publics et ordonnances de 2005,
- Réponse à appel d'offre, architecture et choix technique,
- Suivi de Déploiement, recette des installations, équipements et réseaux,
- Création et gestion d'entreprise,

#### Secteurs d'activité

- Collectivités, administrations,
- Habitat et bailleurs sociaux.

#### Compétences clés

- Expertise dans la gestion des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage,
- Expertise TOIP, WAN, LAN, Wifi,
- Expertise sur les différents marché opérateurs télécoms (Wan, fixe, mobile, internet),
- Expertise en solution de secours (PCA/PRA),
- Expertise dans la gestion du nomadisme (tablette, smartphone, relevé de propriété/caution, dictée numérique etc.)
- Expertise dans la signalisation réseau

### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

#### Depuis 2011 : SDCT – Consultant Senior

Développement portefeuille client PME - secteur public sur la Région Rhône Alpes  
Commercialisation des services SDCT  
Mission de conseil et assistance à maîtrise d'ouvrage sur divers domaines télécoms (voix fixe et mobile, VPN, monétique sur IP, ToIP, ...)

#### Quelques exemples récents

**CMA 74** : AMO refonte du câblage

**CH du Pays Charolais Brionnais** : Accompagnement dans le renouvellement de l'infrastructure téléphonique des établissements

**Ville de Scionzier** : AMO opérateur, infogérance informatique

**Ville de Vénissieux** : AMO évolution des services de télécommunications

**Ville de Meylan** : AMO opérateur

**Ville de Saint Julien en Genevois** : AMO opérateur (2 marchés consécutifs)

**Ville de l'Isle d'Abeau** : AMO opérateur (2 marchés consécutifs) et schéma directeur évolution de l'infrastructure ToIP

**Alpes Isère Habitat** : Accompagnement dans la définition de l'évolution de l'infrastructure ToIP et le renouvellement des marchés opérateurs

**Grenoble Habitat** : AMO sur l'évolution des systèmes de télécommunications incluant le renouvellement des contrats opérateurs, et le remplacement des anciens systèmes téléphoniques pour une solution ToIP

**Haute Savoie Habitat** : AMO renouvellement des marchés opérateurs et évolution des moyens de communications

### 2006 - 2011 : eServGlobal

#### Technical Sales Manager

Support avant-vente pour les opérateurs EMEA

Suivi d'un grand compte au Moyen Orient (Mobinil, Prise de commande > 20 M€)

Système prépayé avec un haut niveau de services à valeur ajoutée (VAS)

Mise en place de nouveaux services pour les abonnés (système de bonus, appel vidéo, ...)

**Prospection** nouveaux clients en Afrique et Europe de l'Est :

Réponse à des RFI, RFP pour des solutions Mobile Money, Transfert d'Argent International, système de vouchers et de recharge électronique Démonstration produit

### 2002 – 2006 : Tekelec

Product Marketing Specialist

Secteur commercial : Opérateurs telecoms (zone monde hors USA / Canada / Mexique)

**Support Avant-Vente** pour des offres complexes de software et hardware : produits techniques pour la mise en place de solutions de monitoring réseau

Bouygues Telecom : supervision du réseau GPRS : 2 M€

Mobinil : supervision des réseaux GSM et GPRS : 4M€

Orange Slovakia : supervision des réseaux GPRS et UMTS : 2 M€

**Missions marketing** : Rédaction de documentations techniques – Etude de positionnement marché – Définition de la politique tarifaire et développement d'outil de chiffrage.

### 1997 - 2001 : Cegetel Entreprises

Ingénieur Technico-Commercial

Expertise sur des projets " réseau WAN " des grands comptes (Comareg, Adecco, BSN Glasspack) et entreprises régionales, couvrant les domaines Intranet/Internet sur la base des technologies FR ou IP.

Analyse des besoins, architecture et réalisation de solutions techniques et présentation des offres de services.

Elaboration de solution technique complexe en relation avec les responsables techniques, marketing et juridique de Cegetel.

## FORMATION

D.E.S.S. Carrières Technico-Commerciales de l'Informatique (IAE & ESC Montpellier)

Maitrise Sciences et Technique Informatique et Télécommunications (Université de Tours)

D.U.T. Informatique (IUT 2 Grenoble)

#### Formations professionnelles :

- Gestion de projet
- UMTS : principes et protocoles
- GPRS
- Dégroupage - Système d'accès ADSL
- MPLS

## LANGUES

Anglais : courant et technique.

## Divers

Activités sportives liées à la montagne : ski, ski de randonnée, VTT, randonnée  
Voyages (US, Canada, Irlande, Inde, Chine, Singapour, Russie, Egypte, Côte d'Ivoire, Croatie, France)

## Guillaume C – Consultant Sénior

### PROFIL

#### Conseil

Expérience de plus de 20 ans dans les systèmes d'information dont 18 dans le domaine des réseaux et télécommunications. Mes diverses missions concernent en particulier les domaines de compétences suivants :

#### Domaines d'activité

- Expertise technique
- Étude d'architecture
- Gestion, Planification et Pilotage de projets
- Gestion des appels d'offres dans le cadre de marchés publics
- Suivi des clients et fournisseurs, gestion des contrats/services et processus, reportings.
- Adaptation et déploiement processus (SLA, contrat de service)

#### Secteurs d'activité

- Collectivités Territoriales
- Entreprises privées
- Télécommunications

#### Compétences clés

- Expertise dans la gestion des Maîtrises d'œuvres
- Expertise sur les différentes procédures de marchés publics
- Expertise dans la définition et la mise en place d'architecture d'infrastructure réseaux
- Expertise dans la définition et la mise en place d'architecture de téléphonie et les serveurs connexes
- Expertise sur les marchés de télécommunications.

### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

#### Depuis octobre 2020 : Consultant Sénior SDCT

#### Quelques exemples récents :

**Agglomération de la Région de Compiègne (2023)** : Assistance à la passation du marché de fournitures d'accès internet à débit garanti et non garanti, de téléphonie fixe et mobile via des centrales d'achat.

**Groupement de commande Somme Numérique (2023)** : Assistance à la passation du marché de fournitures d'accès internet à débit garanti et non garanti, de téléphonie fixe et mobile.

**Ordre National des Infirmiers** : Refonte de la solution MPLS et étude via les centrales d'achat.

**CCI Hauts de France** : Assistance à la passation du marché de fournitures d'accès internet à débit garanti et non garanti, d'accès d'interconnexion de sites, d'hébergement et de Trunk SIP.

**Agglomération et Ville de Saint Quentin** : Assistance à la passation des marchés de services de télécommunications (Voix fixe, mobile, Internet et réseau MPLS)

**Ardenne Métropole** : Assistance à la passation des marchés de services de télécommunications (Voix fixe, mobile, Internet et réseau MPLS)

**SDIS 62** : Assistance à la passation des marchés pour les accès Internet à débit garanti et non garanti, services associés

**CD08** : Assistance pour la bascule des solutions télécom sur une centrale d'achat

#### Septembre 2018 à octobre 2020 : Chargé de mission au sein de la DSI Région Hauts-de-France

Gestion des évolutions techniques

Mise en place et suivi de différents indicateurs

Suivi et gestion au quotidien des incidents  
Gestion des commandes sur les accès opérateurs, noms de domaines et prestations  
Gestion du parc des terminaux Cisco dans le domaine de la visioconférence et de sa mise en place  
Mise en place de solutions d'accès à Internet ponctuels type 4G  
Maintien en conditions opérationnelles avec les équipes de la DSI  
Elaboration et suivi des marchés tel que celui du Réseau Régional de Télécommunications  
Gestion de projets (Migration de systèmes ou d'équipements, renouvellement de parc, ...)  
Gestion du parc des noms de domaines de la Région que ce soit au niveau administratif que technique  
Interactions avec les Conseils Départementaux, les universités et le Rectorat d'Amiens dans le cadre de projets transverses dans le domaine de l'Education et la Recherche.  
Contact privilégié avec le GIP RENATER et les accès au RIE dans le cadre du RRT

### **Septembre 2018 à octobre 2020 : Chef de projet AMO au sein de la DSI Région Hauts-de-France pour Aramys**

Au sein de la DSI d'Amiens, gestion de l'infrastructure Réseau Régional des Télécommunications qui est un réseau de collecte gérant les accès Internet pour les établissements de recherche et d'enseignement (400 sites) sur les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.  
Gestion des évolutions techniques au sein du RRT tel que les migrations d'équipements, les modifications de technologies ou de débits sur les accès des sites connectés sur le RRT.  
Gestion des incidents remontés par le NOC pour une analyse plus fine et escalade auprès des opérateurs ou prestataires  
Interactions avec les Conseils Départementaux, les universités et le Rectorat d'Amiens dans le cadre de projets transverses dans le domaine de l'Education et la Recherche.  
Gestion du parc et des indicateurs pour les solutions de visioconférence  
Gestion administrative et technique des noms de domaine de la Région Hauts-de-France

### **Juin 2015 à juin 2016 : Ingénieur Commercial chez Komeo**

### **Juin 2014 à juin 2015 : Responsable d'agence chez Thym Business**

### **Avril 2011 à juin 2014 : Ingénieur Avant-Vente chez 5Sur5 Entreprise**

### **Mars 2010 à Aout 2010 : Ingénieur et Chef de projet chez Arkadin**

### **Février 2008 - Mars 2010 : Consultant Télécom pour la société Devoteam Solutions**

### **Mai 2005-Février 2008 : Ingénieur support - Responsable d'équipe – Chef de projet au sein de B3G Telecom**

### **Octobre 2000 –Mai 2005 : Technicien/Ingénieur support au sein d'Isdnet-Cable & Wireless – Tiscali**

### **Avril 1999 - Octobre 2000 : Technicien support - Formateur - Responsable d'équipe au sein de WorldOnLine**

## FORMATION

### **DEUG Economie et Gestion**

Formations professionnelles :

PABX AVAYA

Visioconférence : Cisco Téléprésence, Cisco TELMS

## Nicolas S – Consultant Sénior Télécom et Sûreté

### PROFIL

#### Conseil et Ingénierie

Expérience de plus de 20 ans dans les domaines des réseaux, des télécommunications et de la vidéoprotection urbaine. Mes diverses missions concernent en particulier les domaines de compétences suivants :

#### Domaines d'activité

- Gestion de projet, management d'équipe technique,
- Etude des besoins,
- Etude d'architecture,
- Gestion de projets,
- Gestion des appels d'offres dans le cadre de marchés publics,
- Réponse à appel d'offre, architecture et choix technique,
- Suivi des clients et intégrateurs/installateurs.

#### Secteurs d'activité

- Collectivité locales et Territoriales (villes, EPCI, Conseils Départementaux, ...).
- Entité publique (Centres hospitaliers, Musée, ...),
- Entreprises privées (Banques, ...),

#### Compétences clés

- Assistance à Maitrise d'Ouvrage,
- Audit technique et fonctionnel de systèmes de vidéoprotection existants,
- Procédures des marchés publics,
- Règlementation et financement de systèmes de vidéoprotection (autorisation préfectorale, financement FIPD),
- Définition et suivi à la mise en place de systèmes de vidéoprotection,
- Définition technique et suivi à la mise en place de centres de supervision urbains,
- Organisation humaine et fonctionnelle des centres de supervision urbains,
- Définition et suivi à la mise en place d'architecture d'infrastructure fibre optique (FTTO, FTTH) et radio,
- Définition et suivi à la mise en place d'architecture d'infrastructure de câblage banalisé,
- Définition et suivi à la mise en place d'architecture d'infrastructure réseaux,
- Définition et suivi à la mise en place d'architecture d'infrastructure de téléphonie,
- Marchés de télécommunications.

### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

#### Depuis mai 2017 - SDCT

Assure le développement technique et commercial de la société dans les domaines de la vidéoprotection et de la sûreté,

Participe au développement technique et commercial de la société dans les domaines du Smart City et des Objets connectés,

Réalise l'ensemble des missions de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur différents domaines télécoms, réseaux et sûreté.

## 2004/2017 : TECHNOMAN INGENIERIE - AGENCE Hauts-de-France

### Depuis 2012 - Responsable d'agence, Consultant Sénior

Assure le développement de l'agence, la prospection commerciale, la validation des offres, les GO/NO GO, les réponses aux appels d'offres et la veille technologique,  
Réalise l'ensemble des missions de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur différents domaines télécoms, réseaux et sûreté,  
Assure l'encadrement des deux consultants rattachés à l'agence.

## 2002/2003 : PROJ@VENIR

### Ingénieur Télécom

Gestion de projet d'aménagement numérique des territoires (schéma Directeur, aménagement de zones d'activités),  
Optimisation des budgets Télécom pour les collectivités locales (audit des systèmes et des factures, appels d'offres et analyse des solutions proposées).

## 2000/2001 : KOMUNIKA

### Ingénieur Réseaux Multiservices

Ingénierie de réseaux câblés type HFC pour les opérateurs nationaux,  
Réfèrent technique interne sur le logiciel d'ingénierie (CrOg Géo).

## Quelques missions significatives en vidéoprotection et sûreté :

**Ville de Reims** : AMO pour la mise en place de 300 caméras et la création d'un Centre de Supervision Urbain dans les locaux de la Police Municipale.

**Centre Hospitalier de Dunkerque** : AMO pour la rénovation, l'extension du réseau de vidéoprotection et la mise en place d'une infrastructure FTTO.

**Musée de l'Armée (Les Invalides)** : AMO pour la refonte du système de vidéoprotection et du système anti-intrusion.

**Ville de Saint Quentin** : AMO pour la mise en place d'un système de vidéoprotection et la création d'un Centre de Supervision Urbain dans les locaux de la Police Municipale.

**GROUPAMA** : Audit du dispositif de vidéoprotection des sites stratégiques et schéma Directeur pour la sécurisation du dispositif.

**Ville de Villeneuve d'Ascq** : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension du système de vidéoprotection et la création d'un Centre de Supervision Urbain dans les locaux de la Police Municipale.

**Communauté Urbaine d'Arras** : AMO pour la mise en place de caméras selon une stratégie communautaire et rapatriement des caméras au Centre de Supervision Communautaire.

**Ville de Marcq en Baroeul** : AMO pour la mise en place de caméras en fibre optique et la création d'un Centre de Supervision Urbain.

**Valophis Habitat** : Audit technique, fonctionnelle et juridique des 40 parkings équipés d'un système de vidéoprotection.

**ELISA, Stade Pierre Mauroy** : Création du dossier d'identité Vidéoprotection pour la Ligue de Football Professionnel.

**ELISA, Stade Pierre Mauroy** : Rédaction de la demande de renouvellement de l'autorisation préfectorale.

**Métropole Européenne Lilloise** : Audit de systèmes de contrôle d'accès et d'anti-intrusion (groupement avec un cabinet spécialisé).

**Ville de La Madeleine** : AMO pour la mise en place d'un système de vidéoprotection et les extensions.

**Ville de Saint André Lez Lille** : AMO pour la mise en place d'un système de vidéoprotection et les extensions.

**Ville de Noyelles Lès Seclin** : AMO pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.

**Ville de Fretin** : AMO pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.

**Ville de Lompret** : AMO pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.

**Ville de Vendeville** : AMO pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.

**Ville de Wimereux** : AMO pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.

**Ville de Faches Thumesnil** : Etude pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.

**Ville de Chantilly** : AMO pour la mise en place d'un système de vidéoprotection et les extensions.

**Ville de Tourcoing** : AMO pour la refonte totale du poste de commandement du commissariat.

**Ville de Roubaix** : AMO pour la rénovation et l'extension du système de vidéoprotection.

### Quelques missions significatives en réseau métropolitain :

**SIVU pour la télédistribution de Saint Pol sur Mer** : AMO pour retenir un prestataire de raccordement d'abonnés FTTH.

**SIVU pour la télédistribution de Saint Pol sur Mer** : AMO pour le renouvellement des équipements des Nœuds de Raccordement Optique (NRO).

**SIVU pour la télédistribution de Saint Pol sur Mer** : Maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un réseau FTTH (partie passive et active) de 24 500 prises réelles sur les communes de Saint Pol sur Mer, Cappelle La Grande, Coudekerque Branche et Fort Mardyck.

**Communauté d'agglomération du Douaisis** : Maîtrise d'œuvre pour le déploiement du réseau fibre optique nécessaire au réseau technique et opérationnelle du TCSP de Douai.

**Communauté d'agglomération du Douaisis** : AMO pour la résorption de zones d'ombres ADSL.

**Ville de Saint Amand Les Eaux** : AMO pour l'interconnexion en fibre optique de plusieurs sites de la ville.

### Quelques missions significatives en réseaux et télécommunications :

**Musée de l'Armée** : AMO pour la mise en place d'un réseau multiservice opéré, d'une messagerie externalisée et d'un portail captif.

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute Savoie** : AMO pour le renouvellement du câblage banalisé du siège.

**Ville de La Madeleine** : AMO pour l'audit et la définition du schéma Directeur Télécom

**Plurial Novilia** : AMO pour l'évolution de la téléphonie vers un environnement de communications unifiées et collaboratives MICROSOFT.

**Ville de Dunkerque** : AMO pour le câblage banalisé de l'Hôtel de ville et l'interconnexion en fibre optique de certains sites avec l'Hôtel de Ville.

**IMT Lille Douai** : Appels d'offre Télécoms, (Voix, data, Internet).

**Conseil Général du 59** : AMO pour la mise œuvre d'une solution de ToIP sur 140 sites dont le siège.

**Conseil Général du 59** : Assistance pour le déploiement du réseau de câblage banalisé sur 140 sites dont le siège.

**CERTI NORD** : AMO pour le câblage banalisé de différentes agences de la CAF.

**CPAM de Paris** : AMO pour le câblage banalisé de deux agences.

## FORMATION

### ITIL Foundation V3 en 2017

**DESS Réseaux Câblés et Communication RCC** à l'USTL (Université des Sciences et Technologies de Lille). Obtention du diplôme en 2000.

**IUP Génie Electrique et Informatique Industrielle GEII** à l'UVHC (Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis), mention Réseaux et Télécommunications.

## LANGUES

Anglais : technique.

## Mathias L – Consultant Télécom et Vidéoprotection

### PROFIL

#### Conseil

Expérience de 6 ans dans les systèmes d'information et Télécommunications.  
Mes diverses missions concernent en particulier les domaines de compétences suivants :

#### Domaines d'activité

- Expertise technique (LAN, WLAN, WAN),
- Etude d'architecture,
- Rédaction d'appels d'offres, architecture et choix technique,
- Suivi de déploiement des équipements IT et Télécoms,
- Gestion des contrats de services,
- Analyse des budgets Télécoms et reporting,
- Vidéoprotection,

#### Secteurs d'activité

- Santé
- Entreprises
- Habitat et bailleurs sociaux,
- Collectivités et administrations

#### Compétences clés

- Expertise dans WAN, LAN, TOIP, Cloud, Microsoft Lync
- Expertise dans la définition et la mise en place d'architecture Télécoms ;
- Expertise dans la définition et la mise en place d'architecture d'infrastructure réseaux ;
- Expertise sur les marchés de télécommunications.
- Expertise dans la mise en place d'architecture de vidéoprotection

### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

#### Depuis 2016 : Consultant SDCT

Mission de conseil et audit sur divers domaines télécoms (voix fixe et mobile, VPN, ToIP, ...) et également accompagnement et réalisation d'étude vidéoprotection.  
Accompagnement dans la réflexion globale avec prise en compte des phases amont et aval du projet.  
Analyse d'une situation et préconisation de solutions. (Stratégie des systèmes d'informations, élaboration de schémas directeurs, choix de solutions, assistance à la maîtrise d'ouvrage, intégration de progiciels).  
Suivi de projet par l'analyse et le contrôle de facture.

#### Quelques missions récentes

**Voies navigables de France** : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour refondre l'architecture de la téléphonie, audit, interviews, sourçage du besoin, architecture télécoms, rédaction du cahier des charges, analyses des offres, suivie de travaux

**Groupement Valenciennes Métropole** : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des marchés télécoms (fixe, mobile, wan, internet) dans le cadre du groupement porté par Valenciennes Métropole

**EPSM des Flandres** : Réalisation d'un audit et des études terrains pour la mise en place d'une solution de vidéoprotection afin de couvrir les besoins de l'EPSM.

#### Juillet à septembre 2018 : Stage ingénierie des réseaux chez Pilot Things (Canada)

Réalisation d'intégration entre le logiciel Pilot Things et différentes plateformes tels que Azure IOT Hub, PowerBI, AWS IOT, client MQTT, HTTP, ElasticSearch, Oracle IOT Cloud.

Maquettage du pilotage d'une lampe connectée via une gateway Sierra Wireless FX30.

Rédaction de documentation sur le logiciel Pilot Things en Anglais et en Français.

## Avril 2015/ Juin 2015 : Stagiaire technicien réseaux chez JVS

En prestation chez un client : - Infogérance postes de travail / serveurs - Suivi du Helpdesk - Rédaction et mise en place de procédures -...

Préparation de machines neuves avec mises en réseau

Participation à la gestion du SAV

Etude sur les accès distants (réseau privé virtuel et passerelle bureau à distance)

Etude sur la virtualisation (déploiement d'un ESXI)

## FORMATIONS

### Formation d'ingénieur en alternance à l'Institut des Mines Télécoms Lille Douai :

Alternance chez SDCT depuis septembre 2016

Formation de Consultant

### Classe préparatoire aux grandes écoles d'adaptation au technicien supérieur en spécialité ingénierie industrielle :

Enseignement fondamentaux délivrés en :

Mathématiques

Physiques-Chimie

Sciences industrielles pour l'ingénieur

Informatique

Philosophie

Anglais

### Diplôme universitaire de technologie en réseaux et télécommunications

### Baccalauréat Economique et Sociale : option Mathématiques

## LANGUES

Anglais : opérationnel.

## Guillaume D – Consultant technique Vidéoprotection

### PROFIL

#### Conseil

Expérience de 10 ans dans la vidéoprotection et les systèmes de sûreté  
Mes diverses missions concernent en particulier les domaines de compétences suivants :

#### Domaines d'activité

- Analyse des besoins,
- Etude d'architecture,
- Suivi de déploiement,
- Vidéoprotection,
- Fibre optique,
- Génie civil.

#### Secteurs d'activité

- Santé,
- Entreprises,
- Habitat et bailleurs sociaux,
- Collectivités et administrations,
- Secteur tertiaire et bancaire.

#### Compétences clés

- Expertise dans la mise en place d'architecture de vidéoprotection et de sûreté,
- Expertise courant faible,
- Expertise courant fort.

### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

**Depuis février 2023 : Consultant Vidéoprotection SDCT**

**De 2011 à janvier 2022 : technicien de mise en service puis chef d'équipe pour finir chef d'affaires principal**

Gestion du service pôle urbain, encadrements des équipes et STT, gestion des clients en base installée (Marché à bon de commande, devis TS, relationnel), réalisation des marchés acquis conformément aux fondamentaux des marchés publics (DC4, EXE4, avenants, etc.)

Etude technique, contrôle des travaux, Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE)

### FORMATIONS

**Certification Genetec (non reconduite)**

**Habilitation H1-B1-BR**

**Bac Professionnel Section électrotechnique**

**Brevet d'Etudes Professionnelles Section électrotechnique**

### LANGUES

Anglais : opérationnel.

## Sébastien P – Consultant

### PROFIL

#### Conseil

Expérience de plus de 20 ans dans les systèmes d'information dont 15 dans le domaine des réseaux et télécommunications. Mes diverses missions concernent en particulier les domaines de compétences suivants :

#### Domaines d'activité

- Expertise technique (LAN/WAN)
- Étude d'architecture
- Solution de sécurité (FW, EPP, EDR, XDR, CaseB)
- Gestion, Planification et Pilotage de projets
- Optimisation des coûts de fonctionnement
- Suivi des clients et fournisseurs, gestion des contrats/services et processus, reportings.
- Adaptation et déploiement processus (SLA, contrat de service)

#### Secteurs d'activité

- Grands comptes privés
- PME/PMI
- Secteur publique
- Associatif

#### Compétences clés

- Expertise dans les réseaux Fixe (FTTH/FTTE/FTTO)
- Expertise sur les différents systèmes de Sauvegarde des données ( PRA/PCA/ DRaaS)
- Expertise dans la définition des architectures d'infrastructure réseaux (MPLS, SDWAN)
- Expertise dans les infrastructures IT (Serveur on Premise, Hybride, Baie de stockage, services managés)
- Expertise dans la définition et la mise en place d'architecture de téléphonie et les serveurs connexes
- Expertise dans le Cloud (VM, VCC, VBR)
- Expertise en besoin de sécurisation des données (Veeam)

### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

#### Depuis janvier 2025 : Consultant SDCT

#### Quelques exemples récents :

**Champagne TAITTINGER (2024):** Refonte totale du cœur de réseau WAN et LAN, avec dimensionnement des rocares associées. Intégration de bornes WIFI sur les sites (Etude de la couverture WIFI sur tous les sites). migration d'une solution MPLS vers une solution SDWAN.

Accompagnement sur la sensibilisation des utilisateurs sur la cybercriminalité via la mise en place d'atelier et de sessions de E-Learning pédagogique.

Mise en place d'un Pentest via UnumKey et suivi des actions prioritaires.

Définition et mise en place d'un PRA/PCA par le biais de datacenters souverains.

Mise en place d'une solution EDR WithSecure.

**Conseil Départemental de la Marne (2024) :** Déploiement d'ENI (Ecran numérique interactif) en remplacement de TBI (Tableau blanc interactif) pour les écoles, environ 60 sites. Planification des ressources internes. Mise en place d'un contrat de support spécifique en cas de pannes.

**Académie de Reims (2024).** Attributaire du marché pour la mise en place de salles informatiques temporaires dans le cadre des examens des CAPES 2024. Etude sur la mise à disposition d'un environnement d'examen temporaire pour les passages des examens pluridisciplinaires. Quantitatif :

7 Serveurs, 250 postes, mis en place de façon dynamique (environ 1 mois d'épreuves). Sur 7 sites différents. Réunion de lancement. Echancier des examens, planification avec les équipes techniques et installation sur sites. Etude sur la création d'un « master », répondant aux différentes contraintes d'accès internet et de sécurité. Mise à disposition d'une Régie de techniciens et d'ingénieurs garantissant les engagements de disponibilités.

#### **Fédération famille rurale de la Marne (2023)**

Etude réseaux WAN inter-sites des agences de la Fédération. Passage d'une solution MPLS vers une solution SDWAN. Etudes technique + étude financière.

Mise en place d'une couverture Wifi sur le siège, ainsi que sur les agences.

Accompagnement dans l'optimisation des process destinés aux utilisateurs. Best practices contre les menaces potentielles.

Mise en place d'un contrat de supports technique end users , adapté aux besoins de réactivités des agences.

#### **UDAF52 (2024)**

Accompagnement dans la stratégie d'évolution du parc serveurs on premise. Mise en place de scénarii de migrations des serveurs physiques vers le cloud avec une étape intermédiaire hybrid. Proposition d'un contrat de support via un SoC.

Optimisation de la solution de PRA déjà en place, intégrant une réflexion sur la résilience des liens télécoms ainsi que sur les process de redémarrage de l'activité en cas d'incident. Mise en place d'un plan de déménagement géographique des serveurs de répliquions.

Accompagnement dans une solution de firewalling as à service (SECaaS)

#### **Groupe BORFLEX (2024)**

Mise en place d'une solution de cloud privé pour les serveurs de production. Accompagnement vers une solution de Disaster Recovery as a service (DRaaS) pour une reprise rapide de l'activité de production (Définition préalable des cibles de reprise (RTO) et de tolérance de pertes de données(RPO)). Accompagnement sur les évolutions des outils collaboratifs (Microsoft O365). Etude sur l'exploitation collaboratives de Microsoft Shrepoint.

Mise en place d'un EDR en remplacement d'une solution end user.

#### **Groupe MAXIMO (2024)**

Mise en place d'une solution de filtrage DNS en mode Saas. Permettant de sécuriser les navigations web et de protéger contre les tentatives de phishing. (environ 600 licences)

[Janvier 2024 à octobre 2024 : KOESIO CIT / Directeur commercial entreprise](#)

[Décembre 2022 à Janvier 2024 : Groupe ROS / Ingénieur d'affaires Grands Comptes IT](#)

[Mars 2014 – Oct. 2020 : SFR Business distribution / Directeur d'agence entreprise](#)

[Fev 2012 – Mars 2014 : SFR Business distribution / Responsable d'équipe commercial](#)

[Juin 2006 – Fev. 2012 : SFR entreprise / Ingénieur avant-vente PME/Grands Comptes](#)

[Mai 2004 – Juin 2006 : ABL Informatique / Technicien Systèmes et réseaux](#)

[Sept. 2002 – mai. 2004 : Metro France / Conseiller commercial BtoB](#)

## FORMATION

**Certification management Operationel**

**Certification Cisco Certified Network Associate (CCNA)**

**DEST informatique en réseaux et multimédia / Faculté de Reims**

**Brevet de technicien supérieur en informatique de gestion d'entreprises**

**Baccalauréat , Informatique de gestion d'entreprises**

## Jean-Marie D – Associé - Référent Juridique

### PROFIL

Maîtrise de Droit Public délivrée par la faculté des sciences Juridiques, Politiques et Sociales De Lille.

- Diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration Municipale, près de l'Institut d'Urbanisme De Paris

#### Domaines d'activité

- Gestion administrative et financière de l'entreprise
- Référent juridique,
- Mise en place des contrats de travail, d'apprentissage, de génération,
- Réalisation de la comptabilité de l'entreprise.

#### Secteurs d'activité

- Tribunaux,
- Collectivités, administrations,
- Code des marchés publics, droit privé, droit des entreprises,
- Trésorerie,

#### Compétences clés

- Expertise dans la gestion de collectivités
- Expertise dans la gestion de marchés publics,
- Expertise sur la mise en place de marchés publics d'ampleur (plusieurs dizaines de millions d'Euros)
- Expertise en gestion du personnel,

### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

#### Depuis 2008 : Gérant Associé SDCT

#### 2007/1981 : Directeur Général des Services

Ville de la Communauté Urbaine de Lille de plus de 20.000 habitants

#### 1981/1973 : Directeur Général Adjoint des Services

Ville de la Communauté Urbaine de Lille de plus de 20.000 habitants

#### 1973/1969 : Chef du Bureau des finances

Ville de la Communauté Urbaine de Lille de plus de 20.000 habitants

### FORMATION

Maîtrise de Droit Public délivrée par la faculté des sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille.

Diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration Municipale, près de l'Institut d'Urbanisme de Paris

### Divers

2007/1981 : Directeur du CCAS d'une Ville de plus 20.000 habitants

2002/1990 : Secrétaire Départemental du nord de L'Union des CCAS de France (UNCCASF)

1996/1976 : Chargé de cours des finances publiques au CNFPT (Centre national de la Fonction Publique Territoriale)

## Quelques références :

BAILLEURS SOCIAUX		
AB HABITAT	HAUTE SAVOIE HABITAT	PLURIAL (action logement)
CALVADOS HABITAT	MAISON ET CITE (Soginorpa)	PODELIHA
GIE ARCADE	NOTRE LOGIS	REIMS HABITAT
CLESENCE	NOALIS	RIC IMMOBILIER
ESPACE HABITAT	NOREVIE	SEINE ST DENIS HABITAT
INOLYA	AMSOM Habitat	SIGH
LILLE METROPOLE HABITAT	OPAL 02	VALLOIRE HABITAT
GRENOBLE HABITAT	PARTENORD HABITAT	VALTOURAINNE HABITAT
HABITAT DU NORD	PAS DE CALAIS HABITAT	VILOGIA
HALPADES	PLAINE HABITAT	

SANTE		
CENTRE HELENE BOREL	CH DE ZUYDCOOTE	CHI CLERMONT
CH D'ARMENTIERES	CH D'HAUBOURDIN	CHR DE LILLE
CH DE ANNONAY	CH DU CATEAU	CHU ROUEN
CH DE BAILLEUL	CH DU CHAROLAIS	CHU ST ETIENNE
CH DE BAPAUME	CH DU FOREZ	EFS (Etablissement Français du Sang)
CH DE BELLEY	CH DU HAVRE	EPSM DE LA VALLEE DE L'ARVE
CH DE BETHUNE	CH Dunkerque	EPSM FLANDRES
CH DE BOULOGNE-SUR-MER	CH MONT ST AIGNAN	EPSM LILLE METROPOLE
CH DE BOURG ST MAURICE	CH NEMOURS	GROUPE PAUCHET SANTE
CH DE CAMBRAI	CH RIVES DE SEINE	HOPITAUX ST MAURICE
CH DE CHARLEVILLE MEZIERES	CH SECLIN / CARVIN	HPM
CH DE COMPIEGNE	CH SEDAN	INSTITUT PASTEUR
CH DE CORBIES	CH SOMAIN	MIPIH
CH DE CREIL	CH ST POL	SAMU 59
CH DE FELLERIES	CH ST QUENTIN	SANT& NUMERIQUE
CH DE LOOS	CH TOURCOING	SIH 59/62
CH DE SAMBRE AVESNOIS	CH VALENCIENNES	UNI-HA - CAIH

MEDICO SOCIAL		
ALEFPA	CCAS DE TOURCOING	LES PAPILLONS BLANCS
ADAPEI	EPDEF	ORDRE NATIONAL DES INFIRMERS
APF	EPDSAE	ONCO
ARI	INSTITUT OPHTALMIQUE	OVE
CCAS DE ROUBAIX	IRSAM	POLE SANTE TRAVAIL
CCAS DE COUDEKERQUE	LA VIE ACTIVE	

VILLES		
ABBEVILLE	EVIAN	MOURMELON
ACHICOURT	FACHES THUMESNIL	MOUVAUX
AIRE SUR LA LYS	FECAMPS	NIEPPES
AIX NOULETTE	FONTAINE	NOTRE DAME DE GRAVENCHON
AMBILLY	FRANCONVILLE	NOYELLES GODAULT
ANNOEULIN	FRETIN	NOYELLES LES SECLIN
ANZIN	FUMAY	NOYON
ARMENTIERES	GIGNAC	ONNAING
ARQUES	GIVET	OYE PLAGE
ARRAS	GIVORS	PERENCHIES
ATHIES	GONDECOURT	PONT A MARCQ
AUBENAS	GRANDE SYNTHE	QUESNOY SUR DEULE
AUCHEL	GRENAY	QUIEVRECHAIN
AVESNES LES AUBERT	HAISNES	REIMS
AVION	HALLUIN	RONCHIN
BAILLEUL	HAUBOURDIN	ROUBAIX
BAISIEUX	HAZEBROUCK	SAINT DONAT
BEAURAINS	HEM	SAINT MARTIN D URIAGE
BETHUNE	HERLIES	SAINT-AMAND-LES-EAUX
BEUVRAGE	HOUPLINNE	SAINT-POL-SUR-MER
BEUVRY	HULLUCH	SAINT-SAULVE
BILLY BERCLAU	ISEBERGUES	SALLAUMINES
BLANGY SUR TERNOIS	ISLE d'ABEAU	SCIONZIER
BOUCHAIN	JEUMONT	SECLIN
BOURBOURG	LA BASSEE	SEYSSINET PARISET
BOUSBECQUE	LA MADELEINE	SIN LE NOBLE
BULLY LES MINES	LA MURE	SOISSONS
CALAIS	LALLAING	SOMAIN
CAMBRAI	LAMBRES LES DOUAI	ST ANDRE
CAMIERS	LEFFRINKOUCKE	ST BONNET DE MURES
CHATEAU THIERRY	LENS	ST JULIEN EN GENEVOIS
COGNIN	LESQUIN	ST OMER
COMMUNAY	LIEVIN	ST QUENTIN
CONDE sur l'ESCAUT	LILLE	STEENVORDE
CORENC	LILLEBONNE	TEMPLEMARS
COUDEKERQUE	LOON PLAGE	THIEZ
COURCELLES LES LENS	LOOS	TOURCOING
COUTANCE	LOUVROIL	TRITH ST LEGER
CYSOING	LYS LEZ LANNOY	VALENCIENNES
DAINVILLE	MAGENTA	VENDEVILLE
DECHY	MARCQ EN BAROEUL	VENISSIEUX
DENAIN	MARLY	VIERRE EFFROY

DIEPPE	MARNAZ	VIEUX CONDE
DIVION	MARQUETTE	VILLAREMBERT
DOUCHY	MAZINGARBE	VILLENEUVE D'ASCQ
DUNKERQUE	MEYLAN	WASQUEHAL
ELEU	MONS EN BAROEUIL	WIMEREUX
ERQUICHEM LYS	MONTBONNOT	
ESCAUDAIN	MONTIGNY EN OSTREVENT	

AUTRES		
9-9 BIS	CU DE DUNKERQUE	MUSEE DES ARMEES/INVALIDES
ARC (COMPIEGNE)	CD DE LA MOSELLE	MUSEE DU LOUVRE LENS
ANDRA	CD DE LA VIENNE	PARIS 2024
ARDENNE METROPOLE	CD DE L' AISNE	POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS
CCI Hauts de France	CD DE L'EURE	REGION HAUTS DE France
CCPAV	CD DE L'ISERE	SDDEA
COMMUNAUPOLE DE LENS-LIEVIN	CD DES ARDENNES	SDDEA
CA DE BERGUES	CD DU NORD	SDIS 59
CA DE CAMBRAI	CD DU PAS DE CALAIS	SDIS 62
CU DE REIMS	DIGIPOINT	SDIS 80
CA DU HAINAUT	DIRECCTE NORD PAS-DE-CALAIS	SIAD
CA DE HENIN-CARVIN	EPA MARNE-LA-VALLEE	SITREVA
CC D'AUBENAS	EURA ENERGIE	SIVOM DE BETHUNE
CC DE AIME	EUROTUNNEL	SIVON RIVE GAUCHE ISERE
CC DE CHAUNY TERGNIER	GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE	SYNDICAT DE TRANSPORT DU DOUZAIS
CC DE NOYON	INERIS	SYNDICAT MISTE SOMME NUMERIQUE
CC DE PEVELE	LES EAUX DE GRENOBLE	SYNDICAT MIXET FIBRE 59/62
CC DE TRIEVES	LES EAUX DU DUNKERQUOIS	TRISELEC
CC DES 2 CAPS	LILLE GRAND STADE	VALENCIENNES METROPOLE
CC DU SOISSONNAIS	MC2	VNF (Voies Navigables de France)
CC DU VERMANDOIS	MC2 (Grenoble)	
CU D'ARRAS	MEL (METROPOLE EUROPEENE DE LILLE )	

EDUCATION		
ASSAS PANTHEON	IMT Lille Douai	UPJV
ECOLE CENTRALE	RECTORAT DE LILLE	YNCREA (HEI, ISEN, ISA)
ENASM	ULCO	
ETABLISSEMENT DE LA SALLE ST DENIS	UNIVERSITE DE LILLE 3	

ENTREPRISES		
AFT-IFTIM	FRANCE TELEVISIONS	PARKEON
AG2R-LA MONDIALE	GALLEZ	PHOENIX
AGAPES (Flunch)	GROUPAMA	SEMITAG
ATEAC	GROUPE QUARTUS	SES
BILS DEROO	GROUPE VAUBAN-HUMANIS	SFS
BOULANGER	KIABI	STAPHYT
CAMAIEU	LABORATOIRE ANIOS	SAINT MACLOU
CFPB	MOY PARK	TEL AND COM
CRIT INTERIM	NOCIBE	TRAITEUR MARTINET
ENERSYS	OXYLANE GROUP	UP Chèque restaurant
ETAM		

## Quelques témoignages clients Télécom, infra, TIC,IOT



### **France TELEVISIONS - Jacques ROCARIES - Responsable des parcs et des sinistres**

« Dans le cadre de son appel d'offres européen "marché de télécommunications mobiles (voix et data)", France Télévisions a fait appel à SDCT (Stéphane Delhaye) pour l'accompagner tout au long de ce projet.

En amont, SDCT a établi tous les documents formels nécessaires à la consultation (AE,CCT,CCAP,RC, etc...). Lors de cette phase, nous avons pu apprécier le professionnalisme et la connaissance parfaite du sujet de SDCT y compris dans la suggestion d'inclusion de solutions particulièrement innovantes pour le CCT notamment ainsi que ses connaissances juridiques très pointues sur le sujet: France Télévisions ne pouvait se permettre la moindre faille dans la rédaction des différentes pièces constitutives de l'appel d'offres.

En aval, SDCT s'est ensuite occupé avec rapidité de l'analyse des réponses et de l'ensemble des simulations qui nous ont permis de prendre notre décision très facilement: l'ensemble des documents présentés étaient particulièrement clairs et l'analyse multicritère très pointue.

Nous recommandons chaudement SDCT pour ce type de projet et nous envisageons à l'heure actuelle très sérieusement de poursuivre notre collaboration avec eux dans le cadre du déploiement de la nouvelle offre. »



***L'EPSM Lille-Métropole a fait appel à l'expertise du cabinet de conseil SDCT pour réussir son projet de convergence voix données.***

*Eric MARTEL a apporté toute sa compétence pour bâtir le dossier de consultation et faciliter le choix de la solution qui sera déployée pour nos 41 structures autour de LILLE Métropole.*

*La maîtrise des différentes solutions, l'étude de ROI et la rigueur apportée dans l'analyse des réponses nous a permis certainement d'aboutir au meilleur choix possible.*

*C'est la qualité de cette collaboration qui est tout à fait remarquable et qui nous a incité à demander à SDCT de nous accompagner dans la mise en œuvre de la solution avec l'intégrateur.*

*La convergence voix/données permet de reconsidérer de manière globale les modes de communication de l'entreprise et change considérablement les habitudes de travail.*

***SDCT est pour nous un gage de réussite et je le recommande à tous mes collègues DSI qui ont à intégrer ce nouveau domaine de compétence dans leur activités."***

Hervé HIELE- Directeur du Système d'Information  
[EPSM Lille Métropole - www.epsm-lille-metropole.fr](http://www.epsm-lille-metropole.fr)  
**Tél : 03 20 10 21 51 - mail : [hhiele@epsm-lille-metropole.fr](mailto:hhiele@epsm-lille-metropole.fr)**



**Monsieur Alain Valéry Directeur du Patrimoine – Ville de Vénissieux:**

SDCT a été retenu pour nous aider à renouveler le marché télécoms. En premier lieu, un audit a été réalisé et SDCT a travaillé notamment sur l'évolution de notre réseau d'interconnexion de sites en tenant compte de toutes les possibilités aussi bien techniques que juridiques.

SDCT a su intégrer nos exigences concernant le développement durable aussi bien dans la rédaction de notre marché que dans le déroulement de la mission notamment en réalisant des réunions téléphoniques régulières, en proposant des dates pour les réunions physiques permettant à SDCT de faire d'autres réunions sur la même zone géographique (indépendamment de notre mission), en travaillant uniquement de façon électronique sur les documents, et en étant force de proposition sur les clauses de développement durable dans le marché.

Mme Tresallet a fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une très grande connaissance du milieu très mouvant des télécommunications aussi bien dans les propositions d'allotissement et dans la rédaction des pièces du marché que dans le suivi de la mise en place de ce marché pour "contraindre" les opérateurs à bien respecter les clauses du cahier des charges.

Enfin, Mme Tresallet est toujours réactive et disponible pour répondre à nos multiples sollicitations.



**" Je soussigné Michel Lardez, Adjoint au Maire de la Ville de LIEVIN** certifie que l'entreprise SDCT a assisté la Ville de LIEVIN dans le cadre d'une prestation d'assistance conseil en vue de réaliser la mise en concurrence des services de télécommunications de la Ville de LIEVIN.  
Monsieur Eric MARTEL, Directeur Technique de ladite société, nous a accompagné pour l'ensemble de la procédure d'appel d'offres.  
Son professionnalisme, son savoir-faire et ses compétences ont permis la réussite de ce marché."  
Michel LARDEZ - Adjoint au Maire

## SEMITAG

Exploitant du réseau *tag*

### **Mr Dominique Borel DSI – Semitag**

Dans le cadre du renouvellement de nos marchés telecoms, fixe et mobiles, nous avons fait appel à Mme Catherine Tresallet, du cabinet SDCT.

Mme Tresallet a réalisé une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec une méthodologie rigoureuse adaptée à nos attentes, comprenant un audit de l'existant, une analyse des besoins, la rédaction des pièces marchés dans les formats de l'entreprise, et l'aide au dépouillement et au choix des prestataires.

Lors de la mission, Mme Tresallet a su mettre en œuvre sa démarche en tenant compte des aspects de développement durable, notamment, grâce à des échanges de documents sous format électronique uniquement et à la réalisation de nombreuses réunions par téléphone (notamment lors d'échange sur la rédaction DCE).

Un critère de choix pour le cabinet SDCT était la proximité géographique de la consultante Catherine Tresallet qui a permis de minimiser les rejets de CO2 lors des rendez-vous physiques.

A noter également que Mme Tresallet a su intégrer et analyser les critères "développement durable" et "insertion" présents dans notre consultation.

Nous avons pu apprécier la disponibilité, le professionnalisme et la connaissance du domaine des télécoms de Mme Tresallet et nous n'hésiterons pas à faire appel de nouveau à elle et à la recommander à nos confrères.



### **Matthieu Ringot - Responsable Service Informatique**

Ville d'Haubourdin - [www.haubourdin.fr](http://www.haubourdin.fr) Tél : 03 20 18 36 46 - mail : [mringot@haubourdin.fr](mailto:mringot@haubourdin.fr)

« La Mairie d'Haubourdin a fait appel à SDCT pour réaliser 2 consultations Télécoms .

Le premier marché avait pour objet la partie Opérateurs avec pour changements : la téléphonie FIXE, téléphonie MOBILE et les accès INTERNET de l'intégralité des sites de la commune. Celui ci a été suivi par Jean Pierre Verheye. Il nous a donné entière satisfaction et a permis de réelles économies en matière de coûts de communications et d'abonnements.

*La seconde consultation concernait la partie Intégrateur ( TOIP + Applicatifs ) et c'est Eric Martel qui a suivi le dossier de A à Z, ses connaissances commerciales et techniques des différentes offres du marché nous ont permis d'avancer rapidement sur tous les points. Il nous a accompagnés et conseillés même après le déploiement de notre nouvelle solution de télécommunication.*

*Nous conseillons sans retenue SDCT aux autres collectivités et entreprises qui auraient à choisir une société de conseil en télécoms.*

***Analyses claires et complètes, délais et engagements respectés.***

***SDCT est une valeur sûre. »***



**Valérie BROUSSART, Responsable du Service Achats et Marchés Publics**

**Settimio DEL SIBIO, Responsable du Service Patrimoine et Logistique à l'Université du Littoral Côte d'Opale**

L'Université du Littoral Côte d'Opale (U.L.C.O.) s'est adressée à la société SDCT pour, d'une part, faire un choix éclairé d'opérateurs pour la téléphonie fixe et mobile, et d'autre part, pour déployer une solution télécom pérenne, évolutive et en adéquation avec ses besoins.

Dans un contexte hautement concurrentiel et en constante évolution, et face à des offres très diversifiées, les connaissances et le savoir-faire de SDCT ont permis de procéder avec professionnalisme à :

- l'audit de l'existant système, réseau et télécom ;
- la rédaction d'un cahier des charges conformes aux exigences et aux projets de l'Université du Littoral Côte d'Opale ;
- l'analyse des offres ;

et d'atteindre ainsi les résultats escomptés en termes de rationalisation des coûts.

SDCT nous a apporté une aide précieuse tout au long de ce projet. Sa collaboration exemplaire a vraiment été très appréciée de par sa disponibilité, son écoute et ses conseils avisés.

L'expérience et les compétences de SDCT mais également sa très grande connaissance des offres des opérateurs, ainsi que sa méthodologie ont constitué de réels atouts pour la réussite de notre projet. Pour toutes ces raisons, nous recommandons fortement les services de SDCT et notamment de Monsieur Stéphane DELHAYE.



**Ludovic BARDIN – Responsable des Systèmes d'Information – Groupe Hospitalier Loos Haubourdin :**

« Nous avons fait appel à SDCT pour nous accompagner sur nos différents projets de téléphonie et de technologie de l'information et de communication.

Dans un contexte de construction d'un Hôpital, de réhabilitation de l'ancien bâtiment, et de fusion des 2 centres Hospitaliers, SDCT est ainsi intervenu sur

- le pilotage
- la définition des spécifications fonctionnelles

- la définition du périmètre et la constitution des dossiers de consultations nécessaires à la mise en concurrence dans les domaines :
  - de la téléphonie (ToIP)
  - des travaux de câblage du Centres Hospitaliers de Loos et d'Haubourdin
  - du contrôle d'accès (incluant la mise en place d'une carte d'accès)
  - du cœur de réseau + wifi
  - de la Télévision pour les Patients, de Terminaux Multimédias
- le pilotage de la mise en œuvre
- les Opérations de vérifications de la mise en œuvre du marché

SDCT nous a permis de maîtriser les changements, les délais et les coûts.

Je recommande vivement à mes confrères SDCT, pour la qualité du travail fourni, la richesse des conseils prodigués, avec toujours la recherche des meilleures solutions pour le GHLH. »



**Grégory Houte Responsable des systèmes d'information à la Mairie d'Hazebrouck**

Suite au renouvellement de notre marché de télécommunication (voix, abonnements, mobile, data), nous avons fait appel à la société SDCT afin de remplir cette mission. Outre le professionnalisme et la maîtrise du sujet, nous avons été agréablement surpris par la disponibilité et l'écoute de l'équipe. La société nous a accompagnée lors de notre CAO, a répondu à toutes les interrogations de la commission avec une clarté et un discours compréhensible pour tous. Grâce à cette prestation, la commune a pu bénéficier des meilleures technologies du moment avec des prix compétitifs tout en gardant le niveau sécurité demandé.



**Damien Tournonias , Responsable informatique de Grenoble Habitat : 04/76/33/59/41**

Nous avons missionné la société SDCT pour la refonte complète de notre infrastructure téléphonique fixe et mobile et la rationalisation de nos liens télécom et d'interconnexion.

Catherine TRESALLET a été la consultante choisie, qui a suivi notre dossier de l'étude à la validation de la solution en passant par la constitution des marchés.

Nous avons fortement apprécié son professionnalisme, sa neutralité, son conseil, son expertise et sa disponibilité.

Nous profitons maintenant d'une nouvelle infrastructure téléphonique et d'une solution télécom ad'hoc sécurisé à coût réellement optimisé en grande partie grâce au travail fourni par SDCT.

Nous n'hésiterons donc pas à les missionner de nouveau sur nos projets futurs.



- **« L'APF (Association des Paralysés de France). Thierry Penié DSI APF »**

« L'APF (Association des Paralysés de France) a fait appel aux services de SDCT dans le cadre de la refonte de ses moyens télécoms (téléphonie, fixe, mobile TOIP, réseau WAN et Internet)

SDCT nous a accompagné dans cette démarche de la façon suivante :

- Analyse de l'existant (visite de site, analyse des contrats), recommandations,
- Réalisation d'une enquête utilisateur qui a permis de recenser les besoins non couverts, de définir les priorités,
- **A l'issue de cette enquête SDCT a réalisé le dimensionnement des accès data et internet, a participé aux choix des équipements ( pour les collaborateurs et pour les structures ) TOIP, Data, hébergement de données, Wifi, mobilité, serveur de fax,**
- Participation à la renégociation des contrats en cours et aux réalisations des nouveaux appels d'offres.

Actuellement SDCT a en charge le pilotage du déploiement sur les sites pilotes et l'industrialisation du déploiement des solutions Télécoms pour l'APF.

**L'expérience et les compétences de SDCT ont permis à l'APF de réaliser de réelles économies sur la partie opérateur et permis de dimensionner une architecture voix, data et internet pérenne dont la construction est engagée pour les années à venir.**

Je recommande SDCT auprès des associations pour son expertise dans les domaines télécoms, sa disponibilité et ses compétences reconnues par les différents acteurs du marché.



**KIABI (Jean François ROMPAIS) . IT & Architecture leader**

Kiabi a fait appel à SDCT pour mener à bien le schéma directeur d'évolution de sa téléphonie IP. SDCT a réalisé l'audit de l'existant, nous a challengés sur les choix technologiques et fonctionnels et nous a aidés à bâtir le scénario le plus efficient.

**Nous avons particulièrement apprécié l'écoute, le professionnalisme et l'expertise des équipes SDCT.**

Nous avons également sollicité SDCT pour étudier les solutions d'évolutions des liens avec les plateformes téléphoniques de nos partenaires dans le cadre de la relation client de notre site marchand kiabi.com.

**Outre l'expertise, la réactivité de SDCT fut un plus dans la réussite de cette étude.**

# LOUVRE Lens

## Musée du Louvre-Lens

« Le musée du Louvre-Lens a sollicité la société SDCT afin d’être accompagné dans le renouvellement de son marché de télécommunications.

Après une analyse fine de notre marché en cours, la société SDCT nous a accompagné dans la définition de nos besoins grâce à leur excellente connaissance du marché des télécommunications.

La société SDCT s’est adaptée parfaitement à nos procédures internes en matière de commande publique, tant pour la procédure de passation que pour l’analyse des candidatures et des offres.

**Au regard de la qualité de l’analyse technique et des économies dégagées, nous ne pouvons que recommander la société SDCT. »**

Ludovic VIGREUX

Administrateur adjoint délégué aux ressources



## Jérôme Deschamps- Chef de service Système d’information et de Téléphonie – SPL Eaux de Grenoble Alpes

Nous avons fait appel, en 2014, à Madame TRESALLET de la société SDCT pour réaliser une assistance à maîtrise d’ouvrage pour la réalisation d’une consultation ayant pour objet :

- Le renouvellement du contrat de maintenance des infrastructures de téléphonie
- Les services des télécommunications mobiles

La prestation allait de l’étude de l’existant et des besoins, la réalisation du cahier des charges, l’analyse des offres et l’assistance à la mise en œuvre.

Nous avons apprécié sa connaissance des marchés publics, son professionnalisme et sa disponibilité dans ce projet. Son expertise nous a apporté toute satisfaction.



### Christophe Minne responsable Télécom CHU de Lille

Le CHU de Lille a fait appel à une AMOA dans le cadre de la rénovation du centre d'appel du SAMU 59-Centre 15 – Centre Anti Poison et Permanence Des Soins. Le CHU de Lille a retenu la société SDCT (Stéphane Delhaye) pour cette mission.

La mission s'est déroulée suivant plusieurs phases allant de l'audit, de la rédaction des pièces écrites, de l'analyse des offres, du pilotage du déploiement, au recettage et enfin du dossier d'exploitation. Le besoin d'une AMOA était crucial sur un dossier aussi sensible que celui-là. Aucune place à l'approximation n'était permise du fait du caractère vital de la téléphonie d'un SAMU 59 – Centre 15 et d'un Centre Anti Poison. Centre d'appel implique également couplage CTI et dans ce projet le CHU de Lille a fait évoluer ce lien de façon que l'utilisateur ait un outil plus performant et fiable. Cet aspect a dû être intégré à la mission de l'AMOA.

Dans un contexte à haut risque, la société SDCT a accompli sa mission avec brio grâce à leur écoute, professionnalisme et leur disponibilité.



### Valérie Triboulet- Cheffe de Mission Centrale d'achat Métropolitaine

« Le marché des télécommunications est une démarche collective métropolitaine avec des premiers retours très satisfaisants. Le **professionnalisme de SDCT** a largement contribué à la réussite de cette procédure et ce marché métropolitain constitue une **référence en termes d'intelligence collective, de coconstruction et de mutualisation des compétences.** »

### Laurent Lachèvre – Chef du Service Production / Direction des Systèmes d'Information - MEL

« La procédure d'appel d'offres liée au renouvellement des marchés des télécommunications s'est **parfaitement déroulée, dans le respect du planning pourtant serré.** Le résultat est le **fruit de notre coopération et vigilance respective, du professionnalisme et du savoir-faire de la société SDCT.** »



### Jérôme SELLERIER Directeur Système d'Information et Transformation Numérique

INOLYA est le premier bailleur social du CALVADOS (plus de 25 000 logements, soient 8% de la population du département, 350 employés)

L'obsolescence de notre téléphonie, se traduisant par des coupures de plus en plus fréquentes sur certains sites, nécessitait son remplacement à brève échéance. Le planning de ce chantier a été bouleversé par la décision de mettre en œuvre un centre de contact hébergé en interne. SDCT nous a fourni une assistance à maîtrise d'ouvrage à travers toute la phase de consultation : cadrage, stratégie et rédaction des pièces de marché, puis dépouillement et notation des offres reçues dans un délai extrêmement resserré. Le périmètre de la consultation portait à la fois sur la refonte du cœur de réseau, la mise en œuvre de la TOIP, ainsi que la plate-forme technique du centre de contact.

Au final, le planning du projet de téléphonie pour lequel on ne disposait d'aucune latitude a pu être tenu à la semaine près. L'expertise de SDCT sur différents volets a été décisive dans l'atteinte de cet objet : dimension technique, projet et gestion globale de la commande publique.



#### **Christian Solvet , Architecte Technique/ Direction des Systèmes d'Information mutualisés CUD**

Le marché permettant la construction d'une centrale d'achat pour le territoire a permis à SDCT de démontrer son savoir-faire et sa compréhension des enjeux techniques et financiers .Le **planning a été respecté**. Le résultat permet aux communes du territoire de mieux répondre aux enjeux du numérique

#### **Delphine LHERMITE , Chef du service Achat / Direction des Systèmes d'Information mutualisés CUD**

La société SDCT nous a accompagné dans la démarche de notre construction nouvelle de la Centrale d'Achats de Télécommunication destinée au territoire communautaire. Rigueur, professionnalisme et réactivité sont les qualités et caractéristiques de la société SDCT. Partenaire de longue date, sa connaissance nous apporte une veille technologique permanente.



#### **David Boitelle, responsable réseaux et télécoms Voies Navigables de France**

« Dans le cadre de son appel d'offres " **Evolution, reprise de maintenance d'une solution de téléphonie sur IP et fourniture de postes téléphoniques** » Voies Navigables de France a fait appel à SDCT (Stéphane Delhaye) pour l'accompagner dans ce projet,

Avant de lancer l'appel d'offres, nous avons initié une étude nationale avec SDCT pour obtenir un état des lieux précis des équipements et lignes téléphoniques associées dans un but de rationaliser les coûts de maintenances et d'exploitation.

Avec l'expérience de SDCT, lors des visites sur le terrain, nous avons mieux appréhendé certains besoins notamment sur la téléphonie industrielle et ainsi, nous pouvons maintenant répondre aux besoins de nos métiers grâce au marché de téléphonie nationale.

De plus nous avons confié une autre mission à SDCT, sur l'arrêt des plaques RTC, afin de prendre en charge le pilotage du projet, et être un facilitateur entre les différents opérateurs.

Nous apprécions l'écoute, le professionnalisme et surtout la disponibilité des équipes SDCT.



**Christophe POULAIN, Responsable Technique, Logistique, Achats Hôpital Maritime de ZUYDCOOTE**

L'Hôpital Maritime de ZUYDCOOTE avait un besoin de remplacer son système de téléphonie.

L'entreprise n'était pas sans risque.

La nouvelle solution devait être installée en parallèle et mise en service sans interruption dans notre établissement.

Nous avons demandé à Mr MARTEL de chez SDCT de nous accompagner sur la totalité du projet, de l'étude à la mise en service (VAbf, VSR, ...)

Mr MARTEL a maîtrisé le dossier avec toute son expérience et sa maîtrise pour la réalisation du chantier.

Nous sommes entièrement satisfaits de cette collaboration avec Mr MARTEL.

Je recommande grandement SDCT à tous mes confrères qui ont un besoin de même type pour être accompagné avec qualité, confiance et compétence.

Christophe POULAIN, Responsable Technique, Logistique, Achats

Hôpital Maritime de ZUYDCOOTE

Tél : 03.28.26.20.18

Mail : [c.poulain@ch-zuydcoote.fr](mailto:c.poulain@ch-zuydcoote.fr)



**Rodolphe VALLERIE Directeur des Systèmes d'Information Calvados Habitat**

« Calvados Habitat a fait appel aux services de SDCT pour l'accompagner sur le renouvellement de ses marchés de téléphonie fixe et mobile tant sur les abonnements que sur les terminaux.

La méthode utilisée est robuste, éprouvée et rigoureusement appliquée. La connaissance du secteur des télécommunications et de ses acteurs étant excellente, la prestation réalisée a été très

satisfaisante. L'accompagnement s'est déroulée jusqu'en commission d'appels d'offres et à la mise en place du marché.

Au-delà de la qualité, la prestation a permis de réaliser des économies importantes sur les services faisant l'objet du marché.

SDCT a également joué un rôle de conseil sur des sujets annexes à la prestation commandée et avec la même efficacité.

Nous referons appels au services de SDCT dès que la situation le nécessitera car cette société de conseil fait maintenant référence dans la qualité du partenariat et le rapport qualité / prix. »

Rodolphe VALLERIE

Directeur des Systèmes d'Information

## Quelques témoignages clients Sécurité-Vidéo Protection et Fibre Optique

---



### Monsieur Joseph Lefebvre , Maire de la Ville de BOUSBECQUE :

contact@bousbecque.fr

Commentaire libre justifiant de la capacité de SDCT : Durant toute la durée de réalisation de notre installation, la société SDCT a donné entière satisfaction sur l'ensemble des missions confiées.



### Monsieur PAGNIEZ Régis / Chef de service de PM/ Mairie de Villeneuve d'Ascq :

La société SDCT représentée par Monsieur STIEVENARD maîtrise parfaitement ses dossiers. Force de proposition et accompagnement sans faille. Réactivité, rigueur et professionnalisme sont au rendez-vous. La mise en place et le suivi des actions sont en permanence sous contrôle. Prestation de qualité.

### Nasséra Bouhlala, recherche de financements au service finances de la commune de Villeneuve d'Ascq :

Depuis 2019, la mission "recherche de financements" de la commune de Villeneuve d'Ascq a travaillé en étroite collaboration avec l'AMO vidéoprotection afin pourvoir solliciter les concours financiers des différents partenaires-financeurs. Un travail régulier et rigoureux a été mis fourni par l'AMO en contribuant à l'élaboration de ces dossiers. Cette association s'est poursuivie tout au long de chaque phase du projet de la vidéoprotection. L'AMO s'est engagée dans une démarche proactive en relayant les pièces administratives, financières et techniques nécessaires à l'instruction des dossiers de subvention auprès des partenaires. Aussi, elle a su faire preuve de réactivité pour répondre au mieux aux interrogations et/ou complément d'informations des financeurs.

### Deshayes David – Chef de projet Vidéoprotection Villeneuve d'Ascq

Monsieur Nicolas STIEVENARD, mandaté par la société SDCT est un professionnel impliqué et réactif. Il maîtrise parfaitement les aspects technologiques, informatiques et administratifs inhérents au déploiement des dispositifs de vidéoprotection. Son organisation sans faille et sa rigueur nous ont apporté beaucoup de sérénité dans le développement du réseau de vidéoprotection de la ville de Villeneuve d'Ascq.



#### **Yannick Le Pape, Directeur du SIVU AMO Fibre optique / FTTH**

Monsieur STIEVENARD nous a fait bénéficier de toute sa connaissance dans le déploiement de la fibre optique. Il a été à l'écoute des différents acteurs impliqués dans ce projet et su synthétiser l'ensemble des besoins. Il a rédigé un marché précis avec des prestations bien détaillées répondant pleinement aux attentes du Maître d'Œuvre

La connaissance de SDCT dans le code de la Commande Publique a aussi été un point fort de cette prestation aboutie.

SDCT a permis au SIVU de retenir un prestataire capable de réaliser l'évolution technique des équipements dans les NRO. La pertinence des conseils techniques et des conseils dans le montage du dossier de consultation des entreprises ont été un élément clé dans la réussite de ce projet.



#### **Christian DELANNAY – Responsable Prévention Sécurité + Sylvie CALON - Chargée de mission Vidéoprotection CU ARRAS**

Notre interlocuteur SDCT est une personne disponible, efficace et compétente.

En appui sur tous les sujets en lien avec les installateurs, les partenaires impliqués dans les projets (Services de l'Etat, de la Région, du Département, des collectivités), les entreprises.

Toujours dans l'anticipation et la proposition de solutions.

M. STIEVENARD a la capacité de rendre compréhensibles par tous les études techniques.



---

#### **Frederic Grosjean Chef du Département Sécurité et Moyens Généraux Etablissement public du Musée de l'Armée**

En dépit de la complexité prononcée du site de l'hôtel national des Invalides et des 47 organismes qu'il abrite dont le musée de l'Armée mais surtout de l'absence totale d'archives (plans, schémas

techniques...), Monsieur STIEVENARD a pleinement accompli sa mission après avoir intégré dans un délai étonnamment court ces contraintes si spécifiques.



### **Rémy JOURNEAU Chef de service de police municipale Ville de REIMS**

Monsieur Nicolas STIEVENARD, représentant la société SDCT a été une aide précieuse pour la ville de Reims, par sa capacité de travail et ses propositions pertinentes, notamment en ce qui concerne l'organisation de l'aménagement du CSU et la veille technologique sur les logiciels d'analyse image.



### **Thierry Monteny Directeur Technique Ville de Saint André lez Lille**

Les missions avec monsieur STIEVENARD se sont parfaitement déroulées. Les délais de préparation et d'installation ont été scrupuleusement tenus. Je ne peux qu'approuver ce qui a été réalisé et je conseille sans aucun soucis de travailler avec monsieur STIEVENARD de la société SDCT .



### **Mme BARRAS JULIE, RESPONSABLE DE LA COMMANDE PUBLIQUE ? Mr Lambin directeur technique Ville de Mons en Baroeul**

La société SDCT nous a accompagnés entre 2018 et 2020 pour le déploiement de la phase 2 de notre dispositif de vidéoprotection et nous accompagne désormais dans le cadre de la phase 3. M. STIEVENARD est un véritable partenaire ; nous sommes pleinement satisfaits de la manière dont il accomplit ses missions, en termes de conseil, d'alerte, de réactivité, de savoirs. M. STIEVENARD exerce ses missions avec professionnalisme, disponibilité, rigueur, et un engagement sans faille du début à la fin du projet (et même après !). Sa pédagogie a été appréciée des élus et des services opérationnels, notamment en phase études. Sa connaissance exhaustive du domaine de la vidéoprotection (caractéristiques des caméras, technologies existantes, ...), sa maîtrise de la réglementation, sa capacité à lever les points de blocage et à être force de proposition, sa faculté de dialogue avec les partenaires institutionnels (interco, préfecture, référent sûreté, forces de police) sont des atouts qui nous ont permis de faire évoluer notre dispositif vidéo en toute confiance et conformément à nos besoins.



Tourcoing

### **Mr VERWAERDE chef de pôle Ville de Tourcoing**

Société à l'écoute, efficace et rapide

## Témoignages juillet 2024



**Monsieur Yoann CHLASTA**

Chef de Service ASI, Direction des Services Numériques (DSN)

La collectivité du Grand Reims a fait le choix de retenir la société SDCT au travers de la CAIH afin d'élaborer un schéma directeur des télécoms en prévision des prochaines ruptures technologiques. Le livrable a eu lieu mi-juin et nous en sommes très satisfait tant dans le déroulé de l'accompagnement que dans le résultat. SDCT ne nous était pas inconnu, car nous avons déjà collaboré afin d'élaborer notre précédent marché de télécoms pour notre groupement de commande.

Du fait de sa connaissance du contexte des collectivités, ses connaissances techniques et technologiques, SDCT nous a apporté des solutions très pragmatiques et opérationnelles. Mais pas seulement, en effet, ils nous apportent également une vision stratégique et juridique sur l'avenir des télécoms très appréciable et qui se sont très souvent vérifiées.

Leur neutralité est un vrai plus.



**Monsieur Amaury DANJOU**

Responsable Infrastructure

Maisons et Cités a fait appel à Stéphane Delhaye et son équipe pour le renouvellement complet de la téléphonie fixe et mobile. SDCT a accompagné l'entreprise sur l'étude de l'existant, la définition du besoin, l'écriture de la consultation, l'analyse des offres et a participé à la mise en œuvre des différents lots. Ce projet majeur a été rondement mené pour aboutir en succès. L'équipe SDCT est présente à tout moment du projet mais également pendant toute la durée du marché. Ce point non négligeable est très confortable lorsque des questions se posent sur les services rendus ou non par les attributaires.



**Monsieur Bertrand BRUXELLE**

Directeur du Numérique et des Systèmes d'information

Depuis très longtemps, nous travaillons avec SDCT comme partenaire privilégié en tant qu'AMOA télécom. L'accompagnement concerne l'ensemble des domaines des télécoms, réseau, téléphonie mobile, téléphonie fixe/IP et numéros spéciaux. Les tâches confiées sont diverses : mise en relation, audit, conseil, rédaction d'AO, analyse des offres et mise en marche de plusieurs marchés. La qualité des intervenants nous a permis d'obtenir d'importants gains financiers. SDCT nous a toujours orienté vers les prestataires les plus adaptés à nos besoins dans le respect de la commande public. Nous avons particulièrement apprécié la capacité de Stéphane Delhaye à adapter son discours à son auditoire, qu'il soit technique ou dirigeant de l'entreprise lors des commissions d'appels d'offre.

Cette société est un acteur incontournable des Hauts-de-France dans son domaine de compétence.

---



**Monsieur Sébastien RUTKOWSKI**  
Service Achats

La commune d'Auchel a organisé en 2022 une mise en concurrence afin de sélectionner un AMO pour l'accompagner dans son projet de renouvellement des services de télécommunications.

A l'issue du jugement des offres, c'est la société SDCT qui fut choisie et désignée attributaire de ce marché. Il s'agissait d'une prestation de type audit/analyse des besoins/DCE/Allotissement/analyse des offres/mise en place des contrats.

Chaque phase de cette prestation a été exécutée dans les délais, apportant entière satisfaction à la collectivité. La mise en place des nouveaux contrats a également généré des économies non négligeables.

La collaboration avec la Sté SDCT fut renouvelée à plusieurs reprises pour ce type de mission.

Nous avons retrouvé à chaque fois les mêmes valeurs de disponibilité, de confiance et de sérieux.

J'ai apprécié mes interlocuteurs pour l'aide apportée & le conseil permanent.

De fait, je recommande la Sté SDCT pour sa qualité d'AMO, soutiens sa candidature pour un référencement en centrale d'achat.

---



**Monsieur Olivier PERRAUDIN**  
Gestionnaire de parc

La CCI HAUTS DE FRANCE a fait appel à l'expertise du cabinet de conseil SDCT pour son projet de renouvellement de son marché de téléphonie mobile.

Dans le cadre du renouvellement de notre marché de téléphonie mobile, nous avons fait appel à Messieurs Léger et Delhaye, du cabinet SDCT.

SDCT a pu nous faire entrer dans un marché existant avec "La Fibre Numérique 59/62", dans le lot de Téléphonie Mobile.

Cela nous a évité les contraintes de devoir lancer notre propre marché.

SDCT nous a assisté de manière très pragmatique dans l'adhésion à ce marché. M. Léger a pu rapidement nous présenter les gains financiers que nous pouvions réaliser.

De même, l'assistance au démarrage jusqu'à l'analyse des premières factures de l'opérateur, nous ont apporté une aide précieuse.

C'est la qualité de cette collaboration qui est ressortie de cette expérience et qui nous a conforté d'avoir choisi SDCT.

Je soutiens la candidature de SDCT au travers ce groupement, en effet cela nous permettrait dans les années à venir de pouvoir continuer à avoir recours aux services de SDCT dans le cadre de cette centrale.

---



**Madame Marielle ROTSAERT**  
Directrice  
Direction des systèmes d'information

La Ville de Villeneuve d'Ascq fait appel aux services de SDCT depuis de nombreuses années pour l'accompagner dans des missions de consultations des marchés de télécommunication et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le domaine des infrastructures techniques et de vidéo protection.



**Monsieur Anthony LIEGE**  
Chef de projet système réseaux télécoms

Le département du Nord fait confiance à SDCT depuis plusieurs années. C'est un partenariat qui s'est répété sur plusieurs projets ayant pour finalité une procédure d'achat public.

Le fait de bénéficier d'un travail commun à partir de la phase de cadrage du besoin, mais aussi sur l'écriture des pièces techniques et un accompagnement à l'écriture des pièces administratives, jusqu'à l'analyse des candidatures des soumissionnaires, nous a permis de sécuriser nos achats sans ne jamais avoir fait l'objet d'un recours sur une procédure d'achat public.

La maîtrise des réglementations dans le domaine des télécoms et réseaux ainsi que celles de la commande publique permettent à SDCT de se positionner en référent et de définir des critères précis pour exécuter un marché sereinement. La capacité d'adaptation aux spécificités d'une très grosse collectivité comme la nôtre avec ses exigences permet à SDCT d'aller au-delà des blocages.



**Monsieur Eric STROBBE**  
Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique

A trois reprises, afin de nous assister en accompagnement dans le lancement d'appels d'offres pour des opérateurs de communications électroniques, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a fait appel aux services de SDCT, tant pour le cadrage des besoins exprimés, l'analyse des offres, l'établissement du dossier de choix en toute neutralité, ainsi que le suivi de la mise en place des prestations et le contrôle des facturations des titulaires des marchés attribués. Le seul objectif a été de servir au mieux les intérêts de notre établissement public. Ainsi, les procédures de commande publique ont toujours été fructueuses, avec à la clé des économies réalisées.

Du fait de la maîtrise des réglementations et des marchés publics, la pleine connaissance des technologies en pleine évolution dans le domaine des réseaux de télécommunications, je confirme que SDCT est au rendez-vous par ses conseils avisés, sa disponibilité et son sérieux, confortant la qualité des collaborations que nous avons appréciées.



**Monsieur Hervé CORDEBAR**  
Directeur des Systèmes d'Information

Le Conseil départemental des Ardennes a retenu la société SDCT pour l'aider dans le lancement et la mise en place de ses marchés télécoms depuis plusieurs années. C'est avec un vrai professionnalisme qu'elle intervient avec réactivité pour conseiller sur la manière de faire, pour assurer leur mise en place, proposer une veille technologique et juridique dans ce domaine qui bouge en permanence. SDCT assure un suivi des marchés pendant toute leur durée et reste force de proposition. Agit en toute neutralité avec le seul objectif de servir au mieux l'intérêt de la collectivité. Je recommande vivement cette candidature.

---



**Monsieur Arnaud DELANNAY**  
Directeur Interrégional Adjoint

Dans mes différentes fonctions, à la ville de Douai comme Directeur Général des Services ainsi qu'en qualité de Directeur Général de Notre-Logis (devenu 3F Notre-Logis) je me suis entouré des services de SDCT pour différents sujets. D'abord sur la gestion des problématiques de téléphonie (infrastructure et opérateur), mais aussi sur l'accompagnement dans la création d'un nouveau siège et son infrastructure informatique et téléphonique, SDCT a su s'adapter à nos demandes et nous accompagner.

Disposant d'un interlocuteur dédié, cela permet de régler les sujets qui peuvent survenir avec une culture du service client et de la réactivité.

---



**Monsieur Arnaud CICHOWSKI**  
Directeur DSIM

SDCT est un partenaire historique de la communauté urbaine et de la ville de Dunkerque depuis de nombreuses années, que ce soit sur des missions de techniques (Telecom, ToIP) ou de consulting (marchés, schéma directeur).

---



**Monsieur Sébastien SION**

Responsable du service Communication de la ville d'Escaudain

Je certifie que l'entreprise SDCT a assisté la Ville d'Escaudain à plusieurs reprises dans le cadre d'une prestation (Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place de prestations téléphoniques de la ville).

Le consultant d'SDCT, nous a accompagné pour l'ensemble de la procédure d'appel d'offres et a réalisé un audit.

Sa disponibilité, ses compétences et ses bons conseils ont permis de mettre en œuvre le marché de façon professionnelle et optimisée.

---



**Monsieur David BOITELLE**

DSIN - SIS / Responsable réseaux et télécoms

Au travers de son marché d'AMO et de suivi de déploiement pour des marchés de télécom, vidéoprotection et IoT, la DSIN de Voies Navigables de France confie de nombreuses missions à SDCT.

SDCT nous a assistés dans le renouvellement de nombreux marchés, tels que le Centre de service réseau et d'Architecture, le matériel réseau, le WAN, et bien d'autres. SDCT répond très rapidement à nos sollicitations, ce qui nous a conduits à leur confier une nouvelle mission nationale pour l'écriture d'un marché de vidéoprotection pour l'ensemble de nos ouvrages.

De plus, nous leur confions une mission supplémentaire pour nous aider lors du changement d'opérateur mobile.

Je soutiens la candidature de SDCT à travers ce groupement. Cela nous offrirait la possibilité de continuer à bénéficier de leurs services dans les années à venir pour cette centrale.

---



**Madame Christine STROBBE**

DSI mutualisé Communauté urbaine d'Arras - Ville d'Arras

La Mairie d'Arras a travaillé à plusieurs reprises avec SDCT pour le montage d'AO Telecom complexes en groupement de commandes dans le cadre de mutualisations avec des villes périurbaines. Nous avons besoin d'une AMO ayant la maîtrise de la réglementation Telecom ainsi que de la commande publique pour nous accompagner à l'élaboration des pièces techniques du marché (CCTP, AE ..), à l'analyse des offres ainsi qu'au suivi de l'exécution du marché. SDCT a su nous accompagner avec efficacité et nous a permis de mettre en place les différents lots du marché sans problème. De plus, ils ont su s'adapter et apporter leur expertises aux collectivités de différentes tailles démographiques faisant partie du groupement pour l'analyse de leurs besoins.

---



**Monsieur Rodolphe VALLERIE**

Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique

J'ai travaillé avec SDCT depuis de nombreuses années dans des contextes professionnels différents. Les missions confiées ont porté sur l'accompagnement dans la préparation et le suivi des appels d'offres réseaux et télécoms, mais également sur des missions de conseil. La qualité, la réactivité et le suivi des prestations confiées font parties de leurs caractéristiques principales, sans oublier l'adaptation aux contextes et interlocuteurs aussi divers qu'ils soient. Le pragmatisme est également une ligne directrice suivie par Stéphane DELHAYE et son équipe, qualité qui nous rend de grands services à nous les clients. Parmi tous les partenaires avec qui je travaille, SDCT est le premier que je recommande !

---



**Monsieur Fabrice PIERRU**

Chef Groupement Transmissions - Réseaux

La complexité des offres Télécom présentes sur le marché "oblige" nos établissements publics à s'assister d'un AMO pour la passation de marchés avec les opérateurs Télécom. Nous avons travaillé pour la première fois avec SDCT en 2009. Leur offre de service répondait parfaitement à notre attente. Durant leur prestation, nous avons pu apprécier le sérieux et le professionnalisme des personnels qui nous ont suivi. C'est avec beaucoup de sérénité que nous continuons à leur accorder notre confiance. Je recommande la société SDCT.

---



**Monsieur Stéphane DEMEURE**

Service Informatique et de Modernisation de l'Action Publique

La ville de Maubeuge collabore avec la société SDCT en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement de son infrastructure téléphonique. La maîtrise des réglementations dans le domaine des télécoms et réseaux ainsi que celles de la commande publique permettent à SDCT de se positionner en référent et de définir des critères précis pour exécuter un marché sereinement.

---



**Madame Françoise SIMON**

Chef de projet informatique

La société SDCT nous a accompagné dans nos projets de développement de nos infrastructures télécom pour notre SIEGE, nos agences situés dans les Ardennes en lien avec des Datacenters. L'accompagnement a porté de la rédaction des marchés à l'attribution ainsi qu'au suivi de la mise en place. La prestation se poursuit pendant la durée du marché pour tout problème rencontré avec l'attributaire sans coût supplémentaire.

Nous avons particulièrement apprécié la précision des audits, la qualité des analyses des offres reçues et l'approche pédagogique pour les néophytes que nous étions au début de notre collaboration.

Nous soutenons la candidature de SDCT au travers de ce groupement, en effet cela nous permettrait dans les années à venir de pouvoir continuer à avoir recours aux services de SDCT dans le cadre de cette centrale.

---



**Monsieur Laurent MADELINE**  
Maire de la commune de Magenta

Je soussigné Laurent ADELIN, Maire de la commune de MAGENTA, certifie que l'entreprise SDCT a assisté la commune dans le cadre d'une prestation d'assistance conseil en vue de réaliser la mise en concurrence des services de télécommunications de la commune de Magenta.

SDCT a accompagné la commune sur l'ensemble de la procédure d'appel d'offres, de l'audit jusqu'au contrôle des premières factures.

Son professionnalisme, son savoir-faire, sa présence (que ce soit en visioconférence ou présentiel) et réactivité ont permis un parfait déploiement des solutions retenues sur les différents sites.

Il s'agissait du second accompagnement par SDCT et la commune s'est sentie pleinement et utilement accompagnée face à un marché très technique.

---



**Monsieur Wilfried TOCQUE**  
Directeur Général des Services

La ville de Dieppe a choisi la société SDCT pour l'accompagner dans le déploiement de ses marchés télécoms depuis plusieurs années. SDCT se distingue par son professionnalisme, sa réactivité et son expertise en conseil en mise en place, en veille technologique et juridique dans un secteur en constante évolution.

La société assure un suivi continu des marchés et propose des solutions innovantes, agissant de manière neutre dans l'intérêt de la collectivité. C'est donc en toute logique que j'apporte mon soutien à la SDCT.

---



**Monsieur Fabrice DOUEZ**  
Directeur

Le Syndicat Mixte La Fibre Numérique 59/62 a décidé dans le cadre d'une mutualisation de se constituer en tant que centrale d'achat, afin de pouvoir proposer à ses adhérents, des départements du Nord et du Pas-de-Calais, ses services.

Nous avons fait appel à la société SDCT, pour nous accompagner dans la rédaction du marché de Services Télécoms.

Leur expertise technique et leur maîtrise des réglementations, ont été des atouts majeurs dans la constitution de notre centrale d'achat, aussi cela nous permet aujourd'hui de pouvoir proposer sereinement à nos adhérents, des services Télécoms de qualité, ce qui leur évite ainsi de se lancer dans des procédures de marchés publics chronophages et onéreux.

Le Syndicat mixte La fibre numérique 59/62, recommande donc naturellement la société SDCT pour son sérieux, et ses qualités de conseils en matière d'Assistance à maîtrise d'ouvrage.

---

## MC 2 :

**Monsieur Patrick MORILLEAU**  
Directeur du pôle technique de la MC2

La MC2 : Maison de la culture de Grenoble, avait attribué à SDCT la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place des services de télécommunications en 2014. Cette dernière avait permis à la MC2 de rationaliser les services et de mettre en place un marché composé de 4 lots. En 2024, la MC2 a de nouveau fait appel à SDCT pour remettre à plat l'ensemble des services de télécommunications et avoir une vision des évolutions sur le marché. L'expertise de SDCT a permis d'ouvrir la réflexion à l'adhésion possible à une centrale d'achat au regard des services proposés et du statut d'Etablissement Public de Coopération Culturelle de la MC2.

---

# BAIL PROFESSIONNEL AVENANT N°1

## I. Désignation des parties

Le présent contrat est conclu entre les soussignés :

- Monsieur Jacky LEMOINE Maire de Divion, domicilié au 1 rue Pasteur 62 460 Divion,

désigné (s) ci-après « **le bailleur** » ;

- le Docteur FERREIRA, qualifié en médecine générale, inscrit au Tableau départemental de l'Ordre des médecins de Béthune sous le numéro 5882 et sous le numéro RPPS : 10002287661 et exerçant à l'adresse suivante : 20 rue Pierre Bachelet à Divion 62 460.

désigné (s) ci-après « **le locataire** » ;

## II. Objet :

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article IV.1 du bail initial concernant la révision du loyer.

## III. Modification de l'article IV.1 - Révision du loyer :

L'article IV.1 du bail est désormais rédigé comme suit :

"Le loyer fixé par le présent bail sera révisé automatiquement chaque année à la date d'effet du contrat, soit le 1er janvier, en fonction de l'indice trimestriel national du coût de la construction publié par l'INSEE.

## IV. - Maintien des autres clauses :

Toutes les autres clauses du bail initial demeurent inchangées et conservent leur plein effet.

## V. Entrée en vigueur :

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature par les parties.

Fait le 17 février 2025, à Divion en 2 exemplaires originaux,

**Signature du bailleur**

**M Jacky LEMOINE Maire de Divion**

**Signature du locataire**

**Docteur FERREIRA**

# BAIL PROFESSIONNEL AVENANT N°1

I. Désignation des parties

Le présent contrat est conclu entre les soussignés :

- Monsieur JACQUES LEMOINE, Maire de Dison, domicilié au 1, rue Pasteur 65 460 Dison,

désigné (a) ci-après « le bailleur » ;

- le Docteur FERRERA, titulaire en médecine générale, inscrit au Tableau départemental de l'Ordre des Médecins de Belgique avec le n° 521 6882 et sous le numéro RPPS : 100228766 et exerçant à l'adresse suivante : 20 rue Pierre Barletat à Dison 65 460

désigné (b) ci-après « le locataire » ;

II. Objet

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article IV du bail initial concernant le réajustement du loyer.

III. Modification de l'article IV - Réajustement du loyer

L'article IV du bail est ainsi révisé comme suit :

Le loyer sera payé par le locataire au bailleur, conformément à la date d'échéance du contrat, soit le 1er janvier de l'année de l'indice trimestriel national du coût de la construction publiée par l'INSEE.

IV - Maintien des autres clauses

Toutes les autres clauses du bail initial demeurent inchangées et continuent d'être d'effet.

V. Entrée en vigueur

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature par les parties.

Fait le 12 février 2025, à Dison en 3 exemplaires originaux.

Signature du locataire

Signature du bailleur

Docteur FERRERA

M. Jacques LEMOINE Maire de Dison

# BAIL PROFESSIONNEL AVENANT N°1

## I. Désignation des parties

Le présent contrat est conclu entre les soussignés :

- Monsieur Jacky LEMOINE Maire de Divion, domicilié au 1 rue Pasteur 62 460 Divion,

désigné (s) ci-après « **le bailleur** » ;

- le Docteur WITKOWSKI , qualifié en médecine générale, inscrit au Tableau départemental de l'Ordre des médecins de Béthune sous le numéro 621066000 et sous le numéro RPPS : 10002295417 et exerçant à l'adresse suivante : 20 rue Pierre Bachelet à Divion 62 460.

désigné (s) ci-après « **le locataire** » ;

## II. Objet :

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article IV.1 du bail initial concernant la révision du loyer.

## III. Modification de l'article IV.1 - Révision du loyer :

L'article IV.1 du bail est désormais rédigé comme suit :

"Le loyer fixé par le présent bail sera révisé automatiquement chaque année à la date d'effet du contrat, soit le 1er janvier, en fonction de l'indice trimestriel national du coût de la construction publié par l'INSEE.

## IV. - Maintien des autres clauses :

Toutes les autres clauses du bail initial demeurent inchangées et conservent leur plein effet.

## V. Entrée en vigueur :

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature par les parties.

Fait le 17 février 2025, à Divion en 2 exemplaires originaux,

**Signature du bailleur**

**M Jacky LEMOINE Maire de Divion**

**Signature du locataire**

**Docteur WITKOWSKI**



# BAIL PROFESSIONNEL AVENANT N°1

## I. Désignation des parties

Le présent contrat est conclu entre les soussignés :

- Monsieur Jacky LEMOINE Maire de Divion, domicilié au 1 rue Pasteur 62 460 Divion,

désigné (s) ci-après « **le bailleur** » ;

- le Docteur VALLET GOSSELIN, qualifiée en médecin, inscrit au Tableau départemental de l'Ordre des médecins de Béthune sous le numéro 621053602 et sous le numéro RPPS : 10002284429 et exerçant à l'adresse suivante : 20 rue Pierre Bachelet à Divion 62 460.

désigné (s) ci-après « **le locataire** » ;

## II. Objet :

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article IV.1 du bail initial concernant la révision du loyer.

## III. Modification de l'article IV.1 - Révision du loyer :

L'article IV.1 du bail est désormais rédigé comme suit :

"Le loyer fixé par le présent bail sera révisé automatiquement chaque année à la date d'effet du contrat, soit le 1er janvier, en fonction de l'indice trimestriel national du coût de la construction publié par l'INSEE.

## IV. - Maintien des autres clauses :

Toutes les autres clauses du bail initial demeurent inchangées et conservent leur plein effet.

## V. Entrée en vigueur :

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature par les parties.

Fait le 17 février 2025, à Divion en 2 exemplaires originaux,

**Signature du bailleur**

**M Jacky LEMOINE Maire de Divion**

**Signature du locataire**

**Docteur VALLET GOSSELIN**



Divion, le 17 février 2025

## DECISION DU MAIRE N°2025-011

**Objet : Signature d'un avenant relatif aux baux de l'immeuble sis 20 rue Pierre Bachelet**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par loi n°82 623 du 22 juillet 1982,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2024, reçue en Sous-Préfecture le 16 décembre 2024 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiant les délibérations du 26 mai 2020 et 27 septembre 2024.

**VU** la délibération n°78/2024 portant sur l'acquisition du cabinet médical sis 20 rue Pierre Bachelet à Divion

**VU** la décision n°2024-107 relative à la signature d'un bail et d'un règlement de copropriété sis 20 rue Pierre Bachelet

A ce jour, le cabinet est occupé par 3 médecins Dr FERREIRA - Dr WITKOWSKI - Dr VALLET GOSSELIN.

Une modification d'un article spécifique dans le bail doit être réalisé c'est pourquoi il y a lieu de signer un avenant avec les 3 médecins :

**L'article IV.1 - Révision du loyer :**

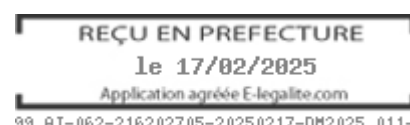
L'article IV.1 du bail est désormais rédigé comme suit :

"Le loyer fixé par le présent bail sera révisé automatiquement chaque année à la date d'effet du contrat, soit le 1er janvier, en fonction de l'indice trimestriel national du coût de la construction publié par l'INSEE.

Au vu de ces critères, le pouvoir adjudicateur :

**DECIDE**

**Article 1** : de signer l'avenant avec les trois locataires.



99\_AI-062-216202705-20250217-DH2025\_011-

**Article 2 :** L'expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Béthune, Madame la Trésorière de Divion.

**Article 3 :** Monsieur le Coordinateur Général des Services de la ville de Divion et Madame la Trésorière de Divion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 4 :** Cette décision sera communiquée lors du prochain Conseil Municipal.

Le Maire,



**Jacky LEMOINE.**

Transmise au Représentant de l'État le : 17 février 2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Maire soussigné certifie que cet acte, a été affiché à la porte de la mairie le : 17 février 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 17/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250217-DH2025\_011-

Divion, le 17 février 2025

## DECISION DU MAIRE N°2025-012

### Objet : Tarification pour l'école municipale de danse

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par loi n°82 623 du 22 juillet 1982,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2024, reçue en Sous-Préfecture le 16 décembre 2024 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiant les délibérations du 26 mai 2020 et 27 septembre 2024.

Considérant qu'il a été décidé de donner priorité aux groupes mineurs pour la tenue des cours de danse. Il a été décidé en Bureau municipal de poursuivre les cours de danse adulte mais à prix coûtant. Le tarif d'inscription permettant ainsi de prendre totalement en charge le coût annuel des animateurs.

A ce titre, il est proposé la tarification suivante.

Au vu des motifs susmentionnés, Monsieur le Maire :

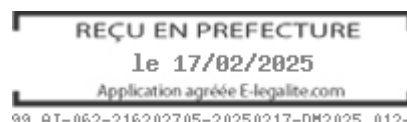
### DECIDE

#### **Article 1** : de modifier les frais d'inscriptions des groupes adultes pour l'école municipale de danse.

*\*Les autres modalités tarifaires restent inchangées.*

Tarifs à compter de septembre 2025	École de danse
Divionnais	60,00 €
Extérieurs	60,00 €

.../...



99\_AI-062-216202705-20250217-DH2025\_012-

.../...

**Article 2 :** L'expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béthune, Madame la Trésorière de Divion.

**Article 3 :** Monsieur le Coordinateur Général des Services de la ville de Divion et Madame la Trésorière de Divion. sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 4 :** Cette décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion.

Le Maire,



**Jacky LEMOINE.**

Transmise au Représentant de l'État le :

*17 février 2025*

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Maire soussigné certifie que cet acte, a été affiché à la porte de la mairie le : *17 février 2025*

REÇU EN PREFECTURE

le 17/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250217-DH2025\_012-

# BAIL PROFESSIONNEL

## **ENTRE LES SOUSSIGNÉS**

La ville de Divion, sise 1 rue Pasteur 62 460 Divion, représentée par Monsieur Jacky LEMOINE, Maire, dûment habilité à l'effet des présentes par la délibération du 26 mai 2020 et la décision du Maire 2024-022.

Dénommé ci-après le Bailleur

D'une part,

M Guillaume GRAS - Société Hypnopera

SIRENE : 938223625 - SIRET : 93822362500014 - APE : 86.90F

Adresse siège entreprise : 1Bis rue Kleinhans, 62460 Divion.

Dénommé ci-après le Locataire

D'autre part,

**CECI EXPOSÉ, IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :**

### **Article 1 – Type de bail**

Le type de bail est un bail professionnel et non civil comme le stipule le titre du bail.

### **Article 2 – Modification de l'article 4 du contrat de location**

L'article 4 du contrat de location signé le 6 décembre 2024, dont l'effet est prévu au 2 janvier 2025, est modifié comme suit :

#### **Loyer initial :**

Le présent bail est consenti et accepté moyennant un loyer mensuel fixe en principal de deux cents euros (200 €) TTC la première année, soit du 2 janvier 2025 au 31 décembre 2025. Pour la deuxième année, le loyer sera de deux cent cinquante euros (250 €) TTC, soit du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026.

#### **Révision du loyer :**

A compter de la troisième année (soit à partir du 1er janvier 2027), le loyer sera révisé annuellement à la date anniversaire du contrat, en fonction de la variation de l'indice du coût de la construction publié par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Cette révision interviendra donc chaque année à partir du 1er janvier 2027. Le dernier indice connu et publié à la date de prise d'effet est de 2 123 (2ème trimestre 2023). En cas de disparition de cet indice ou de cessation de sa publication, un nouvel indice de substitution, déterminé selon les coefficients de raccordement officiels publiés par l'INSEE, sera appliqué de plein droit.

Fait à Divion, le

En deux originaux dont un est remis à chacune des parties qui le reconnaît.

Le Bailleur

A noter « Lu et approuvé »

**Le Maire,**

**Jacky LEMOINE**



Le Locataire

A noter « lu et approuvé »

*" lu et approuvé "*

**Guillaume GRAS**

A black ink signature of Guillaume Gras is written below the name.

Divion, le 18 février 2025

## DECISION DU MAIRE N°2025-013

**Objet : Signature d'un avenant relatif au bail avec M GRAS Guillaume HYPNOPERA**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par loi n°82 623 du 22 juillet 1982,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2024, reçue en Sous-Préfecture le 16 décembre 2024 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiant les délibérations du 26 mai 2020 et 27 septembre 2024.

**VU** la décision n°104-2024 relatif à la signature d'un bail civil au 22 rue Basly - société Hypnothéra

**Vu** la demande formulée par le contrôle de légalité en date du 27 janvier 2025 pour la modification de l'intitulé du bail signé le 6 décembre 2024, concernant le bien situé au 22 rue Basly,

**Vu** le contrat de bail initialement rédigé en qualité de bail civil,

Considérant que la modification de l'intitulé du bail est nécessaire pour répondre à la nouvelle affectation des lieux à un usage professionnel, il y a lieu de modifier le bail civil en bail professionnel et de signer un avenant à ce bail pour la modification de l'article 4 :

### **Modification de l'article 4 du contrat de location**

L'article 4 du contrat de location signé le 6 décembre 2024, dont l'effet est prévu au 2 janvier 2025, est modifié comme suit :

#### **Loyer initial :**

Le présent bail est consenti et accepté moyennant un loyer mensuel fixe en principal de deux cents euros (200 €) TTC la première année, soit du 2 janvier 2025 au 31 décembre 2025. Pour la deuxième année, le loyer sera de deux cent cinquante euros (250 €) TTC, soit du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026.

REÇU EN PREFECTURE  
le 18/02/2025  
Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250218-DH2025\_013-

### Révision du loyer :

A compter de la troisième année (soit à partir du 1er janvier 2027), le loyer sera révisé annuellement à la date anniversaire du contrat, en fonction de la variation de l'indice du coût de la construction publié par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Cette révision interviendra donc chaque année à partir du 1er janvier 2027. Le dernier indice connu et publié à la date de prise d'effet est de 2 123 (2ème trimestre 2023). En cas de disparition de cet indice ou de cessation de sa publication, un nouvel indice de substitution, déterminé selon les coefficients de raccordement officiels publiés par l'INSEE, sera appliqué de plein droit.

Au vu de ces critères, le pouvoir adjudicateur :

### DECIDE

**Article 1** : de signer l'avenant au bail ainsi que le nouvel intitulé du bail.

**Article 2** : L'expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Béthune, Madame la Trésorière de Divion.

**Article 3** : Monsieur le Coordinateur Général des Services de la ville de Divion et Madame la Trésorière de Divion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 4** : Cette décision sera communiquée lors du prochain Conseil Municipal.

Le Maire,



Jacky LEMOINE.

Transmise au Représentant de l'État le : 18 février 2025

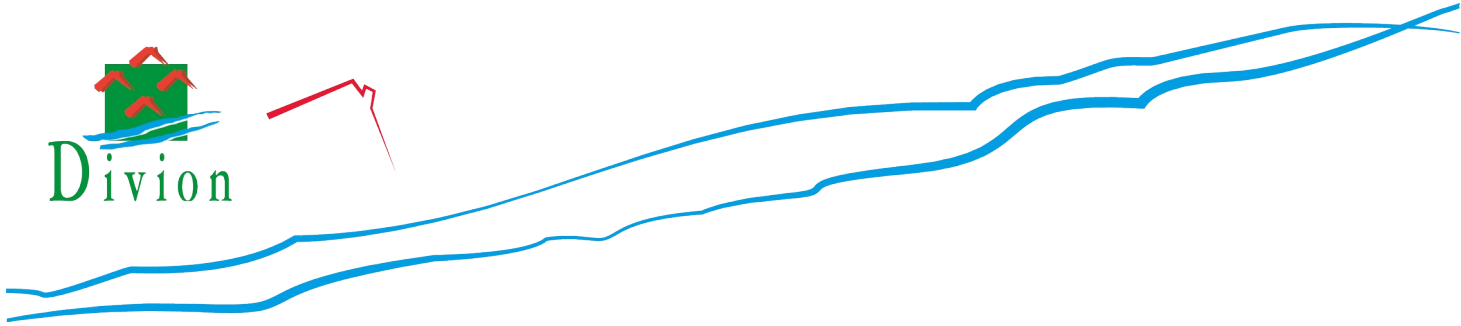
M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250218-DH2025\_013-



compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Maire soussigné certifie que cet acte, a été affiché à la porte de la mairie le : 18 février 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250218-DH2025\_013-

Divion, le 20 février 2025

## DECISION DU MAIRE N°2025-014

**Objet : Sous-traitance n°19 pour les travaux de réhabilitation de la salle Daniel Carton - lot n°3 « ELEVATEUR »**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par loi n°82 623 du 22 juillet 1982,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2024, reçue en Sous-Préfecture le 16 décembre 2024 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiant les délibérations du 26 mai 2020 et 27 septembre 2024.

**VU** la décision n°2024-013 du 12 février 2024 qui attribue le lot n°3 « Elévateur » pour la réhabilitation de la salle Carton à la société **ERMHES SAS** domiciliée au 23 rue Pierre et Marie Curie à **VITRE (35504)**,

**VU** la décision n°2024-051 du 30 mai 2024 concernant l'avenant n°1 au lot n°3 « Elévateur » pour la réhabilitation de la salle Carton d'un montant de 11 038,13 € HT, soit 11 645,22 € TTC,

**VU** la proposition du titulaire de sous-traiter une partie des prestations par paiement direct avec la société **HORIZZON SAS** domiciliée 3 rue du 410e Régiment d'Infanterie à **RENNES (35000)**, soit la somme maximale de 3 380,00 € HT, pour les prestations suivantes : montage d'un élévateur.

Au vu de ces critères, le pouvoir adjudicateur :

### DECIDE

**Article 1** : d'accepter la sous-traitance proposée par le titulaire du marché **ERMHES SAS** avec la société **HORIZZON SAS** pour la somme maximale de :

**Montant H.T. : 3 380,00 €**

**Cette prestation fera l'objet d'un paiement direct.**

**Article 2** : Sur présentation de facture, la ville de Divion s'engage à verser le règlement à la fin de la prestation par mandat administratif.

.../...



99\_AI-062-216202705-20250220-DH2025\_014-

.../...

**Article 3 :** L'expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Béthune, Monsieur le Trésorier de Divion.

**Article 4 :** Monsieur le Coordinateur Général des Services de la ville de Divion et Monsieur le Trésorier de Divion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 5 :** Cette décision sera communiquée lors du prochain Conseil Municipal.

**Le Maire,**



**Jacky LEMOINE.**

Transmise au Représentant de l'État le : 20 février 2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Maire soussigné certifie que cet acte, a été affiché à la porte de la mairie le : 20 février 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 20/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250220-DH2025\_014-

Divion, le 20 février 2025

## DECISION DU MAIRE N°2025-015

**Objet : Tarifs restauration scolaire.**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par loi n°82 623 du 22 juillet 1982,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2024, reçue en Sous-Préfecture le 16 décembre 2024 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiant les délibérations du 26 mai 2020 et 27 septembre 2024.

**VU** la décision du Maire n°2021-051 relative à la signature d'une convention triennale avec l'Etat sur la mise en place d'une tarification sociale des cantines scolaires,

**VU** la décision du Maire n°2022-032 relative aux Tarifs restauration scolaire.

**CONSIDERANT** qu'au vu de l'aide financière apportée par l'Etat pour la mise en place d'une tarification sociale des cantines,

**CONSIDERANT** les critères définis par l'Etat dans la convention permettant de bénéficier de l'aide.

Au vu des motifs susmentionnés, Monsieur le Maire :

### DECIDE

**Article 1 : de maintenir les tarifs de la restauration scolaire comme suit, dans le tableau ci-après :**

QF	MATER	PRIMAIRE
0-442	0,80 €	0,90 €
443-617	0,85 €	1,00 €
618 et +	0,90 €	1,15 €

REÇU EN PREFECTURE  
le 20/02/2025  
Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250220-DH2025\_015-

.../...

.../...

**Article 2** : que cette tarification n'est valable que le temps de la convention triennale, soit du 1er septembre 2024 au 31 août 2027 et qu'elle est reconductible si l'aide de l'Etat est prolongée suivant les mêmes conditions qu'actuellement. En cas de non-poursuite du dispositif, les tarifs retrouveraient leurs montants initiaux.

**Article 3** : d'encaisser les participations des familles sur la régie « Restauration scolaire ».

**Article 4** : L'expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Béthune, Monsieur le Trésorier de Divion.

**Article 5** : Monsieur le Coordinateur Général des Services de la ville de Divion et Monsieur le Trésorier de Divion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 6** : Cette décision sera communiquée lors du prochain Conseil Municipal.

Le Maire,



**Jacky LEMOINE.**

Transmise au Représentant de l'État le : 20 février 2025

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Maire soussigné certifie que cet acte, a été affiché à la porte de la mairie le : 20 février 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 20/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250220-DH2025\_015-



Divion, le 21 février 2025

## DECISION DU MAIRE N°2025-016

**Objet : Acceptation de la subvention du conseil Départemental du Pas-du-Calais pour les travaux d'embellissement de l'école élémentaire Copernic.**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par loi n°82 623 du 22 juillet 1982,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2024, reçue en Sous-Préfecture le 16 décembre 2024 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiant les délibérations du 26 mai 2020 et 27 septembre 2024.

Suite à l'appel à projet «modernisation de l'offre de services offerte aux habitants en quartiers prioritaires» du Conseil Départemental du Pas-de-Calais la municipalité a sollicité une aide de 8 168 € ( huit mille cent soixante huit euros) qui a été acceptée afin d'équiper l'école élémentaire Copernic d'éclairage LED.

Au vu des motifs susmentionnés, Monsieur le Maire :

### DECIDE

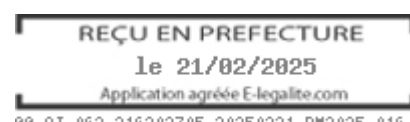
**Article 1 :** D'accepter l'aide du Conseil Départemental du Pas-de-Calais accordée d'un montant de 8 168 € (huit mille cent soixante huit euros ).

**Article 2 :** L'expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béthune, Monsieur le Trésorier de Divion.

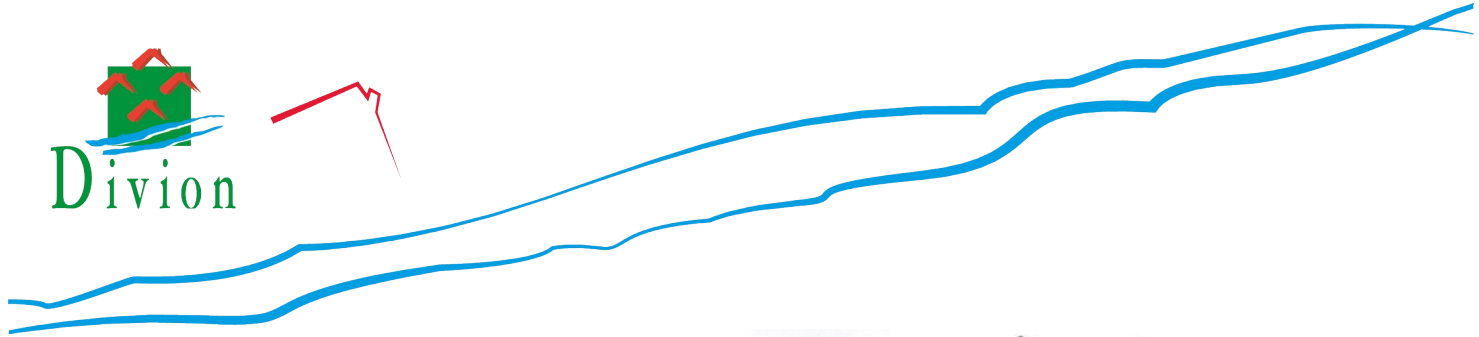
**Article 3 :** Monsieur le Coordinateur Général des Services de la ville de Divion et Monsieur le Trésorier de Divion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 4 :** Cette décision sera communiquée lors du prochain Conseil Municipal.

Le Maire,



99\_AI-062-216202705-20250221-DH2025\_016-



**Jacky LEMOINE.**

Transmise au Représentant de l'État le : 21 février 2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Maire soussigné certifie que cet acte, a été affiché le à la porte de la mairie le : 21 février 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 21/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AI-062-216202705-20250221-DH2025\_016-